This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600026131J

MADAME

LA

DUCHESSE D'ORLÉANS

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT 7

MADAME

LA

DUCHESSE D'ORLÉANS

HÉLÈNE

DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN

France...
Whose heart I thought I had, for she had mine.

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

—

1859

Reproduction et traduction réservées

210. b. 66.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

LA

DUCHESSE D'ORLÉANS

France...
Whose heart I thought I had, for she had mine.

« Oui, nous venons d'être cruellement frappés dans une de nos chères affections, et la mort, en nous enlevant cet être si nécessaire, si tendre, si dévoué, s'est présentée au milieu de nous avec toute sa solennité exempte d'horreur. Le passage d'une vie à une autre a été saisissant; jamais la transition n'a été aussi prompte, jamais la vie ne nous est apparue sous un aspect plus éphémère...

Dieu veuille que le souvenir en reste à jamais salutairement gravé dans nos cœurs! »

Il y a un an à peine, Madame la duchesse d'Orléans, parlant de la fin subite de sa jeune belle-sœur Madame la duchesse de Nemours, écrivait ces lignes, et, à son tour, elle a disparu. Deux fois dans un si court espace « la mort s'est présentée avec toute sa solennité exempte d'horreur; » Claremont, « ce grand tombeau qui porte malheur à tous[1], » pleure, une fois encore, un être jeune, aimé, nécessaire. Puisse aussi le souvenir en rester gravé dans nos cœurs! puisse cette princesse recueillir, au moins après sa mort, ces hommages auxquels elle a droit dans un pays qu'elle n'a cessé d'aimer avec passion, à travers les tristesses de bien des illusions

1. Tous les passages entre guillemets sont les expressions mêmes de la duchesse d'Orléans, tirées le plus souvent de ses lettres.

perdues ! Il lui avait promis une destinée heureuse et brillante ; elle a fini ses jours dans l'exil : mais jamais elle ne l'a confondu avec ceux dont l'abandon, les défaillances la remplissaient d'un douloureux étonnement ; pas un instant elle n'a cessé de bien espérer de la France, et jamais le découragement et l'amertume n'ont pris place dans son cœur à côté des sentiments que ce nom réveillait en elle. Aussi n'a-t-elle pas été oubliée de tous, et les amis qu'avaient touchés tant de grandeur d'âme, une si véritable simplicité et un incomparable charme, se sentent pressés du désir de la faire mieux connaître, de faire partager l'affection qu'elle leur inspirait, les regrets dont sa fin les a pénétrés ; comme si par là il leur était encore donné d'adoucir les souffrances de sa vie.

Aujourd'hui elle n'est plus ; elle était depuis longtemps dépouillée de l'éclat de son rang ; le

pensée qu'on saurait au moins une personne [illegible] à lui plaire à une indifférence un peu dédaigneuse. L'on ne saurait donc plus d'exprimer l'admiration qu'inspire une créature si rare, aussi noble dans tout ce qui l'approchait, et personne ne saurait attribuer ce qui sera dit sur elle à d'autre sentiment que celui d'un véritable et sincère attachement.

On ose donc dire que Madame la duchesse d'Orléans eût été digne d'être aimée dans toute condition, que le courage héroïque, dont elle a fait preuve et qui fera toujours briller son nom dans une des pages les plus tristes de notre histoire, s'alliait en elle aux plus douces vertus, aux qualités les plus exquises d'une nature toute féminine, à un entier dévouement à ses devoirs. Dans une vie commune ses vertus se seraient trouvées à l'aise, comme dans une position élevée; elle s'est montrée, tou-

jours et simplement, à la hauteur de toute circonstance. Sa nature était forte et flexible; son âme était de celles qui dans chaque situation regardent le côté le plus grand, celui qui répond le mieux à l'idéal qu'elles portent au dedans d'elles-mêmes, sans avoir besoin de le chercher en dehors de la règle. Jamais elle n'a été au-devant d'une action politique personnelle, jamais non plus elle ne s'y est soustraite par faiblesse ou par impuissance, et quand, au milieu des plus grands périls, elle a accepté le rôle qui lui était pour ainsi dire imposé, c'est que pour s'y dérober il aurait fallu sortir de la ligne naturelle du devoir. Mais la politique n'a tenu dans sa pensée qu'une place secondaire; d'ambition, elle n'en a eu qu'à travers son mari, son pays, ses enfants. Du jour où son propre bonheur avait été brisé, elle reporta sur ceux-ci tout ce qui lui restait de jeunesse et d'ardeur. Elle rêva de ne pas les laisser descendre

au-dessous de la position où la Providence les avait placés. Mère d'un fils destiné au trône en naissant, elle s'efforça de conserver en lui la tradition des principes et des vertus qu'il aurait dans un autre temps consacrés à la France; qui en tout temps devaient relever et honorer son existence. Ce qu'elle a eu de plus que toute mère passionnée, ç'a été la vue plus nette du but à atteindre, le dévouement à des idées dont son fils lui paraissait le représentant naturel et une volonté ferme au milieu d'épreuves que peu de femmes sont appelées à traverser. Bien qu'elle fût douée d'un instinct politique remarquable, que regardant toutes choses de haut, elle les jugeât parfois avec une sorte de divination (l'on en verra des marques), elle n'était pas une femme politique dans le sens ordinairement attaché à ce mot; elle n'en avait ni les défauts, ni même les disgracieuses qualités.

Jamais elle n'aurait su faire céder un sentiment à un intérêt, à un intérêt personnel moins encore. Ses idées étaient trop intimement liées à ses devoirs pour qu'elle se crût en droit de les sacrifier. Si intelligente qu'elle fût, elle sentait plus qu'elle ne savait ; c'était là son charme, son défaut peut-être, mais ce qui en tout cas rendait si pénible de différer d'avis avec elle. On s'en voulait d'avoir parfois à la combattre, car elle soutenait toujours la cause qui plaisait le plus à l'imagination, et l'on avait honte de lui parler sagesse, raison, quand de son côté était le point de vue le plus généreux, le plus fier, le plus libéral. Les événements contraires, ce qu'on nomme les leçons de l'expérience, n'agissaient pas beaucoup sur elle ; on avait donc peu d'espoir de la convaincre. C'est qu'à vrai dire ses opinions étaient des sentiments ; plus profondes et moins précises peut-être qu'on ne l'a cru, elles se rattachaient aux plus intimes parties de son âme ; les circon-

stances la pouvaient attrister, mais non la modifier. Sincèrement libérale, ce qu'elle aimait de la liberté, c'était surtout l'ordre de sentiments généreux que ce mot réveille; ce qui la révoltait dans le despotisme, c'était surtout l'abaissement des caractères, le triomphe de la force et la compression des intelligences. Pour elle enfin, la royauté constitutionnelle, c'était plus qu'un système habilement combiné, c'était encore un ensemble de devoirs réciproques, librement acceptés où l'affection avait sa part, qui unissaient à une famille, dans l'intérêt de tous, la portion la plus éclairée du pays : de là une certaine vivacité émue, comme d'un cœur blessé, quand à son dévouement on répondait par les calculs un peu froids de la prudence politique.

Les partis s'emparèrent peut-être de son nom et voulurent s'en servir au profit de leurs intérêts ou

de leurs passions. Mais sa vraie vie, grâce au ciel, s'est passée dans de plus hautes régions; aussi est-ce à l'écart de ces passions, bien éphémères de leur nature, qu'il faut aller chercher les trésors renfermés dans cette âme si riche.

Quoi de plus dramatique que la destinée de Madame la duchesse d'Orléans! Quelle histoire peut rassembler, dans un temps si court, plus de douleur sur une même tête? Quelle vie plus agitée dont le cours ait été si pur que pas une action, pas une pensée ne redoute la lumière?

Tant de malheurs, un caractère si noble auraient sans doute fait d'elle, en d'autres temps, une de ces poétiques figures auxquelles se prend l'imagination populaire; mais à quelle vie, à quelle cause se prend-elle aujourd'hui? Cherchons du moins dans de touchants souvenirs des exemples utiles à

notre époque; ces exemples, il les faut recueillir, non dans sa vie connue seulement, mais dans cette vie plus intime que le respect ne permet que d'effleurer, il est vrai, et cela même à travers bien des hésitations, bien des craintes; car mieux vaudrait n'avoir jamais prononcé son nom, quand ce serait pour l'entourer d'amour, que de soulever le voile plus qu'elle ne l'aurait permis.

Mais cette chère mémoire, il ne dépend de personne de la renfermer dans le sanctuaire de la famille; on peut la garantir des jugements de l'ignorance, des préventions peut-être, non d'une publicité que son rang comme les circonstances lui ont donnée malgré elle. Pour cela quel plus sûr moyen que de la faire voir, telle qu'elle était sous le regard de Dieu, plus grande encore, plus simple, s'il est possible, qu'elle ne se montrait à nous, aussi ardente pour toute idée qui doit survivre au

temps, plus détachée de ce qui a sa fin dans ce monde, animée, nous ne saurions trop le répéter, par un patriotisme que rien ne décourageait, qui se détournant pour ne voir de son pays que les qualités voilées, mais persistantes, ne s'abattait pas pour un ciel obscurci, qui savait enfin conserver l'espérance, « âme invisible de son courage. »

I

I

La princesse Hélène-Louise-Elisabeth de Mecklembourg-Schwerin, née au château de Ludwigslust, le 24 janvier 1814, était fille de Louis-Frédéric, grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Schwerin, et de Caroline de Weimar, sa seconde femme. Pleine de charme et d'esprit elle-même, la princesse Caroline avait pour père l'un des princes les plus distingués de l'Allemagne, le prince Charles-

Auguste de Saxe-Weimar, l'ami de Gœthe et de Schiller; et pour mère cette princesse Louise de Weimar, dont madame de Staël a laissé un séduisant portrait : on y croirait retrouver l'image de sa petite-fille. « C'était, » écrit-elle, « le vrai modèle d'une femme destinée par la nature au rang le plus illustre; sans prétention comme sans faiblesse, elle inspirait au même degré la confiance et le respect. L'héroïsme des temps chevaleresques était entré dans son âme sans lui rien ôter de la douceur de son sexe. » L'empereur Napoléon, qui n'admirait pas volontiers, dans une femme surtout, l'intelligence unie à la dignité de caractère, dut reconnaître ses rares mérites. « Elle était », disait-il, « la seule princesse qu'il eût trouvée en Allemagne [1]. » Cet

1. Après la retraite d'Iéna, tandis que le grand-duc de Weimar s'était rendu à Berlin, la princesse Louise eut à débattre seule les intérêts de son pays contre les exigences de Napoléon vainqueur : elle réussit à obtenir des conditions

éloge, si injustement exclusif, toucha peu sans doute celle qui en était l'objet.

La princesse Hélène n'avait que deux ans quand la grande-duchesse Caroline, la mère du pays (c'est le nom que sa bonté lui avait fait donner), mourut toute jeune encore. En mourant elle demanda, dit-on, à son mari de la remplacer auprès de ses enfants, et désigna elle-même sa cousine, la princesse Auguste de Hombourg. Jamais dévouement maternel ne fut mieux inspiré. La princesse Auguste, devenue en 1816 grande-duchesse héréditaire de Mecklembourg, et restée veuve bientôt après, consacra

moins dures; mais les populations étaient abîmées par les souffrances d'un longue guerre. Pour adoucir tant de misères, elle fit don de tous ses diamants aux États; ceux-ci ne voulurent les accepter que pour les mettre en gage, et les lui restituèrent plus tard. La princesse Hélène, à qui on les remit à la mort de sa grand'mère, ne les regardait jamais sans émotion.

aux enfants de sa cousine toutes les affections de son cœur. Elle se retira du monde pour se vouer plus complétement à leur éducation, à celle de la petite princesse Hélène surtout, qui s'attacha à elle dès l'abord et n'a cessé de l'aimer avec la tendresse d'une fille.

On a plaisir à reconnaître dans cette gracieuse enfant toutes les qualités qui se sont montrées à nous plus tard. C'est à cette constance de nature peut-être que tenaient sa parfaite simplicité, son entier oubli d'elle-même : un charme tout particulier en effet, et pour ainsi dire indépendant de leur valeur propre, s'attache à ces natures qui n'ont jamais varié; on croit y retrouver toujours la fraîcheur de l'enfance. Les vertus acquises dans le courant de la vie, au contraire, s'allient rarement avec une complète ignorance de soi; car les efforts qu'elles ont coûtés nous les rappellent sans cesse et nous les font

regarder malgré nous avec une sorte de complaisance. La princesse Hélène, à quatre ans, se montrait généreuse, tendre à la souffrance des autres, et forte pour les siennes, comme nous l'avons vue depuis. « Elle n'a jamais connu un sentiment égoïste, » disent les personnes qui l'ont élevée; aussi leur inspirait-elle, à cet âge, un dévouement qui ne s'est pas démenti et rend leur vie bien terne à cette heure. Elle était, si l'on peut ainsi parler, généreuse même envers Dieu, toujours prête à faire par amour pour lui, plus que son devoir. Un jour que l'on s'étonnait de l'ardeur qu'elle avait mise à sacrifier une fantaisie d'enfant : « C'est, » dit-elle bien bas, « que Notre-Seigneur a dit : Si quelqu'un vous demande de faire une lieue avec lui, il faut en faire deux. »

Avant qu'on lui permît d'aller elle-même visiter les pauvres et diriger les établissements de charité

fondés par sa mère, ce qu'elle fit plus tard avec une intelligence remarquable, sa charité instinctive s'exerçait autour d'elle sur les familles de ses serviteurs : elle faisait venir leurs enfants, leur enseignait ce qu'elle venait d'apprendre elle-même. Cette douce et frêle petite créature inspirait un tendre respect à ses élèves, grands et robustes enfants de la Thuringe qui, debout devant elle, répondaient gravement à ses questions, et la quittaient plus souvent récompensés que punis. Les présents suspendus chaque année pour elle à l'arbre de Noël se retrouvaient bientôt entre les mains de toutes ses compagnes de jeu, bien que celles-ci se fussent promis de ne jamais rien admirer devant elle, sûres que les objets auxquels elle attachait le plus de prix seraient les premiers et les plus joyeusement sacrifiés. Le besoin qu'elle avait de plaire, de s'entourer de visages heureux, qui peut n'être chez les enfants qu'une forme gracieuse de la co-

quetterie, tenait en elle à des sentiments plus sérieux; aussi, sans qu'elle s'en doutât elle-même, devint-elle de très-bonne heure le centre de tout ce qui l'approchait.

Les maîtres, charmés de l'ardeur qu'elle mettait à tout comprendre, étaient souvent forcés d'interrompre leurs récits, tant on avait à redouter l'ébranlement que causait à son organisation délicate une histoire touchante ou un trait héroïque. Dès lors sa santé n'était pas assez forte pour une nature dont les impressions soudaines et fines rappelaient les races du Midi, bien qu'à leur durée et à leur profondeur on ne pût méconnaître son origine allemande. A douze ans elle perdit une amie qui avait partagé ses études et était demeurée plusieurs années auprès d'elle; sa douleur fut si grande qu'elle tomba gravement malade. A partir de cette époque sa physionomie prit une teinte de mélanco-

lie tout à fait étrangère à ses traits, mais que depuis une longue suite de souffrances ont rendue habituelle.

Au printemps de 1827, la grande-duchesse la mena pour la première fois à la cour de Weimar. Jusqu'à ce moment elle l'avait élevée dans une solitude à peu près complète. Habitant une grande partie de l'année à la campagne, soit à Doberan, aux bords de la Baltique, soit à Plushow, terre qui avait appartenu au grand-duc héréditaire, la jeune princesse ne connaissait guère, en dehors de sa famille, que ses professeurs[1], hommes d'un mérite reconnu en Allemagne, et la femme excellente et distinguée que sa mère avait mise auprès d'elle lorsqu'elle n'avait que dix-huit mois, et qui jusqu'à son mariage ne l'a pas quittée un instant. Elle devait

1. Le professeur Shubert et plus tard M. Reinecke.

à cette vie serieuse une culture d'esprit rare pour toute femme et des goûts très-simples, source de mille jouissances au travers des changements de sa destinée. Habituée à vivre dans une sorte d'intimité avec la nature, elle en pénétrait la beauté dans ses détails comme dans son ensemble ; un jour de soleil, une promenade dans un beau lieu, des fleurs qu'elle aimait à cueillir elle-même ont fait sa joie dans son enfance, et lui ont donné plus tard encore des moments de gaieté.

La princesse Hélène ne parut point surprise du mouvement nouveau que lui présentait la cour de Weimar; l'esprit ouvert déjà à tous les plaisirs de l'intelligence, elle s'y trouva à l'aise comme partout et semblait avoir passé sa vie au milieu de ceux auxquels on la présentait. Le souvenir de cette petite fille de treize ans est resté dans leur mémoire comme celui d'une poétique et charmante apparition :

« Je la vois encore, [illegible], toute vêtue de rose, sans aucun ornement dans ses jolis cheveux bruns, légère comme un oiseau et pourtant pleine de noblesse dans tous ses mouvements, et je me rappelle avec quel ravissement et quel orgueil le vieux grand-duc de Weimar attachait ses yeux sur elle. »

Un voyage en Suisse, où elle alla rejoindre son frère le prince Albert, vint seul interrompre la régularité de sa vie de 1837 à 1839. En quittant les grandes plaines sablonneuses du Mecklembourg, ses marais et ses bois d'une couleur uniforme et sombre, les splendeurs de la Suisse vues pour la première fois la remplirent de telles émotions, que souvent elle ne pouvait les exprimer par des paroles. Un jour on la surprit en larmes devant les cascades de Schaffouse dont l'écume blanche étincelait au soleil et l'enveloppait de sa poussière d'or.

Après un nouveau séjour à Doberan, la princesse Hélène revint avec sa mère à Ludwigslust, où, le 30 mai 1830, elle reçut la confirmation dans l'église paroissiale. Les habitants de la commune, qui l'avaient vue naître et la chérissaient, assistèrent à la cérémonie, unissant leurs ferventes prières à celles de « leur bonne Hélène, » *unsere gute Helene.* Quand elle s'agenouilla devant l'autel, après que le pasteur lui eut imposé les mains et donné la bénédiction selon le rite luthérien, toutes ces voix émues entonnèrent le cantique qu'elle-même avait choisi : *O herzlich lieb habe ich dich, o Herr.*

« Du fond de mon cœur, ô Seigneur, je vous aime! »

Nous insistons trop peut-être sur des détails dont la douce simplicité contraste avec les scènes d'une réalité plus sévère qui ont fixé pour nous le sou-

venir de la princesse Hélène : ce n'est pas seulement parce que nous trouvons un triste plaisir à nous arrêter sur ces événements paisibles d'une vie si pleine d'agitation, mais parce qu'une qualité remarquable en elle en ressort plus frappante. Habituée à ces rapports de bonhomie toute patriarcale, de confiance respectueuse de la part du peuple et de paternelle protection de la part des princes, conservées en Allemagne plus qu'ailleurs; entourée d'amour, ne connaissant, au-dessous comme autour d'elle, que les sentiments affectueux auxquels son cœur n'avait pas de peine à répondre, elle devait moins qu'une autre comprendre la société et le pays si différents où elle se trouva transportée. Moins qu'une autre son imagination devait s'éprendre de formes si nouvelles; mais elle avait éminemment cette faculté qui tient au caractère autant qu'à l'esprit, le rapide instinct des situations diverses, l'intelligence et, plus que l'intelli-

gence, l'admiration de tout cè qui réveillait en elle l'idée d'une grande œuvre à accomplir, d'une belle cause, de nobles idées, quelles que fussent les formes sous lesquelles elles se présentaient. C'est grâce à cette rapidité de compréhension, à ce don de s'assimiler par la sympathie tout ce qui fait battre d'autres cœurs au loin, qu'au fond de sa solitude de Doberan, une princesse de seize ans, connaissant de la France seulement ce que ses livres et ses maîtres lui en avaient pu apprendre, accueillit avec un ardent intérêt les événements de 1830, et, avec une merveilleuse sagacité, comprit ce qui les distinguait d'une révolution ordinaire. Dans cette lutte où elle voyait un peuple armé, non pour attaquer, mais pour maintenir les lois contre le pouvoir qui le premier les avait voulu renverser, tous ses vœux furent, dès l'abord, du côté populaire; chaque jour elle attendait l'arrivée des journaux français avec autant d'impatience que

s'il se fût agi d'événements personnels, copiait les articles qui l'intéressaient davantage et s'associait enfin à tout ce mouvement d'idées, en apparence si étranger, avec une singulière émotion. Aussi ce premier enthousiasme, éveillé au nom de la France et de la liberté, a laissé en elle des traces profondes, et le nom de la famille d'Orléans avait parlé à son cœur, bien avant qu'elle pût prévoir ce qu'il deviendrait un jour pour elle.

De ce moment la littérature française prit, à ses yeux, un intérêt tout nouveau; elle dirigea de ce côté presque exclusivement ses études, et se mit à parler par préférence une langue qu'elle parlait par habitude depuis qu'elle était au monde.

Mais bientôt des inquiétudes personnelles succédèrent aux émotions toutes désintéressées qu'avaient fait naître en elle les événements de France. La

grande-duchesse tomba gravement malade et fut envoyée à Tœplitz dans un tel état de faiblesse, que l'on pouvait craindre de la voir s'éteindre avant le terme du voyage. Sa fille, assise à ses côtés, la veillait avec une inquiète tendresse, sans se douter pourtant qu'elle pouvait à chaque moment devenir une seconde fois orpheline. Dieu lui épargna une pareille douleur. Le séjour de Tœplitz, auquel elle dut le rétablissement de sa mère, eut peut-être sur son sort une décisive influence. La princesse quittait bien peu la chambre de la malade, et ne fut aperçue que d'un très-petit nombre de personnes; mais aucune après l'avoir vue ne restait indifférente à son charme. Le ministre de France, M. Bresson, sans lui être présenté encore, eut l'occasion de la rencontrer; il n'en perdit pas le souvenir. C'est à Tœplitz aussi que le roi de Prusse, allié déjà à sa famille par le mariage d'une des princesses ses filles avec le grand-duc héréditaire de Mecklembourg, la vit

pour la première fois. Attiré vers elle d'abord par la distinction de son esprit, que son extrême jeunesse rendait plus frappante, il prit tous les jours plus de plaisir à s'entretenir avec elle, et lui voua une tendresse qui ne se démentit jamais.

Parmi les témoignages de bienveillance qu'elle reçut alors, il en est un plus précieux que tout autre, qu'on regretterait de passer sous silence; car on aime à penser que deux personnes, séparées sur la terre par leurs fortunes diverses, dignes l'une de l'autre cependant par l'élévation véritable de leur nature, se sont rencontrées un jour, et qu'à travers les différences d'âge et de situation une même sympathie les a rapprochées.

Madame la Dauphine était venue, avec le roi Charles X, s'informer des nouvelles de la grande-duchesse, encore retenue dans sa chambre. La

princesse Hélène les alla recevoir et leur porta ensuite les remercîments de sa mère. Grâce à ce rapide instinct de cœur, qui se prend aux belles vies comme aux idées généreuses, en un moment elle comprit tout ce qu'une austère simplicité cachait de grandeur morale. La dignité empreinte sur les traits de Madame la dauphine lui dévoila un abîme de souffrances contenues sous cette ferme et grave expression. A son tour elle inspira à la noble exilée un si vif attrait, que sa douce image lui restait présente bien des années après leur rencontre. Quand des Français venaient à Prague visiter Madame la Dauphine, elle les interrogeait la première sur la jeune duchesse d'Orléans, dont ils avaient cru devoir éviter de prononcer le nom : « Est-elle heureuse? » leur demandait-elle avec intérêt. « Je le désire, car je la connais, et je sais combien elle mérite de l'être. »

L'année 1834 fut marquée pour la princesse par une de ces douleurs qui ne s'effacent plus. En allant visiter une ruine aux environs d'Iéna, son frère, le prince Albert, y fit une chute dangereuse. On le transporta sur sa demande en Mecklembourg, auprès de sa famille, où il languit encore quelques mois avant de mourir. Sa sœur l'entourait de tendresse et de soins, mais sans aucun espoir de le voir revenir à la santé. Pendant ces jours et ces nuits d'angoisse, elle surmontait sa propre douleur pour l'aider lui-même à supporter ses souffrances et à faire avec résignation le sacrifice d'une vie de vingt-deux ans. Peut-être est-ce dans cette grande épreuve qu'elle apprit à dominer ses impressions les plus vives, à souffrir en paraissant sereine, et que, renfermant son extrême sensibilité au fond de son âme, elle parvint à rester ferme et maîtresse d'elle-même au dehors. Sept ans plus tard, alors qu'elle jouissait d'un complet

bonheur, elle écrivait : « La date de ce jour vous aura fait penser à l'épreuve qui l'a marqué. Le Seigneur m'a richement bénie depuis cette triste époque : il m'a rendu un ami, un protecteur; il m'a fait goûter un bonheur que je n'entrevoyais même pas; cependant je sens que mon cœur s'est brisé alors, que ma jeunesse ne s'est pas relevée de ce coup; mais les larmes ont porté leur fruit; je l'ai senti à cette époque et je le sens aujourd'hui en rendant grâces à Dieu. J'ai appris à aimer sa sainte volonté, quand même elle m'éprouve; j'ai appris à me résigner avec joie. »

Elle passa à la campagne, dans une grande solitude, l'hiver qui suivit la mort de son frère. Tout occupée à relever le courage de sa mère, elle ne cherchait de distraction que dans des visites fréquentes aux pauvres. Plus elle souffrait elle-même, plus elle sentait le besoin de diminuer leurs

souffrances par des aumônes plus abondantes.

Louer une princesse de sa générosité, c'est faire d'elle, ce semble, un éloge de peu de valeur; donner lui est chose si facile, que l'on se demande plutôt comment sa bienfaisance peut se distinguer d'une aimable fantaisie; mais, grâce au ciel, Dieu n'a pas accordé aux seuls pauvres le privilége de la vraie charité, parce qu'eux seuls peuvent donner de leur nécessaire. Prodiguer son temps, son attention, son cœur; laisser la joie partout où l'on a passé; joindre à l'aumône un plaisir pour le pauvre, lui prouver que c'est bien à lui qu'on a pensé, non à sa misère seulement; relever pour le riche la banalité d'un présent par les circonstances qui l'accompagnent et le prix d'une affection véritable, voilà ce que la princesse Hélène a su faire à tout âge; voilà pourquoi on ose dire qu'elle était généreuse, sans craindre de la confondre dans des

louanges trop légèrement données. Ce ne fut pas sans de grands efforts de volonté et de soumission aux désirs de sa famille qu'elle revint à Schwerin, après un long deuil, et assista aux fêtes données à la cour pour célébrer la cinquantième année du règne du vieux duc son grand-père. On craint de répéter des paroles usées au service de bien des princesses, quel que soit leur mérite; mais il est vrai de dire cependant que là, comme partout où elle se montrait, on l'aima, qu'un intérêt particulier s'attachait à elle, parce qu'elle communiquait aussi un intérêt particulier aux actions les plus ordinaires. Cette grâce intérieure qui se répand de l'âme sur le visage, cet air de jeunesse et de réflexion, « frutto senile in sul giovanil fiore, » surprenaient et charmaient. Vieux et jeunes, grands et petits, tous sentaient sa douce et vivifiante influence; tous aussi sortaient d'un entretien avec elle plus animés pour le bien; enfin, soit qu'elle

entrât dans une cabane de pauvre ou dans un salon, sa présence réjouissait les visages comme un rayon de soleil. Ceux qui l'ont connue peuvent dire si la vie ne leur semblait pas plus brillante avec elle; si sa pensée ne se joignait pas à tous leurs souvenirs comme à toutes leurs espérances; si aujourd'hui une sorte de découragement n'assombrit pas leurs meilleurs rêves d'avenir.

II

II

Qui n'a éprouvé une émotion mélancolique à la vue d'un vaisseau lancé en pleine mer? on voudrait hâter et retenir à la fois la main qui va détacher le dernier câble : si unie que soit la surface de l'eau, si lumineux qu'apparaisse l'horizon, l'imagination voit au delà un ciel chargé de nuages et des vagues soulevées.

Il semble qu'arrivé au moment où le sort de la princesse Hélène va se décider, on se sente saisi d'un

trouble pareil ; on hésite à quitter avec elle la paisible demeure où elle n'a connu encore de la vie que les joies intimes, ou les douleurs mêlées de ces consolations que Dieu ne manque pas de joindre aux épreuves qui nous viennent de lui directement. C'est alors pourtant que le récit de sa vie va se confondre avec notre propre histoire, que son bonheur et ses peines deviendront les nôtres.

Au printemps de 1836, Monseigneur le duc d'Orléans et Monseigneur le duc de Nemours avaient quitté la France pour la première fois depuis 1830, et arrivaient à Berlin où le vieux roi les recevait d'abord avec sa cordialité ordinaire, puis charmé de tant de sérieux mérite sous les plus aimables formes, se prenait pour eux d'une affection toute paternelle ; il exprimait avec bonhomie son regret de n'avoir plus de fille dont il pût leur confier le bonheur. Alors l'image de la jeune princesse qu'il

avait connue à Tœplitz se présentait à lui et il se disait qu'elle seule serait digne de princes si accomplis.

Il ne se dissimulait pas cependant que bien des qualités diverses devaient se rencontrer dans la future duchesse d'Orléans. On ne pouvait songer à présenter à la reine Marie-Amélie qu'une belle-fille de sang royal et pourtant elle devait arriver en France, aussi instruite de ce pays nouveau que si elle y eût été élevée. Une personne connue pour ses vertus et pour la supériorité de son esprit pouvait seule prendre place auprès de nos princesses et leur donner le nom de sœurs. Enfin tout en s'élevant au-dessus des étroites préventions et des méfiances puériles qu'inspirait alors aux cours de l'Europe le gouvernement du roi, il fallait qu'elle sût envisager avec fermeté toutes les chances, tous les dangers même que pourrait avoir à courir la compagne d'un prince français.

Ces conditions si rares à trouver réunies, le roi de Prusse les voyait dans la princesse Hélène de Mecklembourg, mais en elle seulement, et la tendresse dont il était animé pour elle comme pour notre prince royal fit d'une union entre eux sa préoccupation la plus vive. Il semblait prendre à ces deux destinées un intérêt personnel, qu'aucune des résistances rencontrées dans sa propre famille ne put affaiblir. Soit que le roi eût laissé pénétrer ses désirs à Monseigneur le duc d'Orléans, lors de son passage à Berlin, soit qu'il ne lui en eût fait parler que plus tard, celui-ci voulut, avant de s'occuper d'une idée qui répondait à toutes les convenances extérieures, s'assurer par lui-même que l'affection du roi ne l'aveuglait pas sur le mérite de la princesse, et qu'elle était bien telle qu'il la lui dépeignait. Il était trop loyal pour ne voir dans son mariage qu'un devoir à remplir vis-à-vis de sa maison et de son pays : pour lui c'était

l'affaire la plus sérieuse de sa vie ; enfin, sans vouloir rien sacrifier de ce que son rang exigeait de lui, il ne faisait bon marché d'aucune des conditions du bonheur privé et de la plus intime union. Il ne s'ouvrit donc à aucun des ministres du Roi avant d'avoir pu fixer son propre jugement sur la nature d'esprit, le caractère et les agréments personnels de la princesse : alors seulement, M. Bresson fut chargé de pressentir les dispositions de la cour de Mecklembourg et de demander officiellement la main de la princesse Hélène.

On sait que le grand-duc de Mecklembourg, son frère, se montra d'abord peu disposé à cette alliance. Il serait injuste de ne voir dans ses hésitations qu'une opposition systématique aux idées de 1830 et à la maison d'Orléans : plein d'anxiété sur le bonheur de sa sœur, il pouvait s'effrayer de la voir partir pour un pays si fatal à ses princes.

N'a-t-on pas perdu le droit de le blâmer aujourd'hui ? mais du moins est-il permis d'admirer dans Madame la grande-duchesse de Mecklembourg une tendresse plus élevée encore, quoique aussi vive, et dans la princesse Hélène plus de grandeur de vues. Ce que chacun savait de Monseïgneur le duc d'Orléans était fait sans doute pour séduire toute imagination de jeune fille, et partager avec lui le trône de France devait apparaître comme une brillante perspective ; mais ce ne furent pas là les motifs qui agirent le plus sur son esprit. En effet le bonheur, si vivement qu'elle en sut jouir lorsque Dieu le lui accorda dans une rare mesure, n'avait pas pour elle cette importance unique qu'il a pour les âmes ordinaires ; il n'était pas son premier but, ou plutôt le bonheur ne consistait pas à ses yeux dans la possession tranquille de tous les biens de ce monde, mais dans l'emploi de toutes les facultés les plus nobles de l'âme et de l'intelligence,

dans l'accomplissement d'une « belle, grande et importante tâche. » Aussi se sentit-elle attirée vers la France et vers la famille d'Orléans par cela même qui éloignait les cœurs moins fermes. Les épreuves auxquelles le Roi et ses fils étaient sans cesse exposés depuis sept ans ne lui étaient pas inconnues : elle savait dans quelles anxiétés s'écoulaient les jours de la Reine, entre les dangers que les princes allaient volontairement chercher en Afrique et ceux qu'ils trouvaient au sein même de leur pays. Ces périls et ces soucis, elle les acceptait d'une volonté ferme. Elle résolut de se dévouer au prince dont le noble caractère lui inspirait confiance, et avec lui à l'accomplissement d'une grande œuvre. Cette façon si supérieure d'envisager la destinée devait avoir sa récompense; tout lui fut donné comme par surcroît, nous le verrons; mais alors elle ne céda pas aux entraînements d'une exaltation romanesque.

Il semble que Monseigneur le duc d'Orléans eût deviné ce qui se passait en elle, et qu'il ait répondu, comme par instinct, à ses pensées, lorsqu'il écrivit la lettre (adressée à M. Bresson, mais en réalité destinée à la princesse Hélène), où il exposait avec une entière droiture toutes les objections que dans sa sollicitude la famille de Mecklembourg pourrait faire à leur union. « J'ai puisé dans cette lettre, » disait la princesse, « des forces pour marcher au-devant de toutes les difficultés que je peux prévoir. » Depuis lors elle n'hésita plus; soutenue de l'approbation de sa mère, elle se livra aux espérances qui s'ouvraient devant elle, et tourna toutes ses pensées vers le pays qu'elle allait si complétement adopter.

Le contrat de mariage fut signé le 5 avril 1837, et le 15 mai la fiancée de Monseigneur le duc d'Orléans quitta Ludwigslust avec Madame la grande-

duchesse sa mère, qui voulut la présenter elle-même à la Reine. Dès le point du jour, les vestibules, les escaliers du château étaient remplis de vieux serviteurs, ou des compagnes d'enfance de la princesse qui voulaient la voir une fois encore. Elle remerciait et souriait à travers ses larmes, en voyant la terre toute jonchée de fleurs. Des bouquets, jetés par des mains amies, remplissaient la voiture, et elle eut quelque peine à se frayer un passage. Quatre vers, composés par elle et tracés sur une des fenêtres du palais, rappellent les impressions de bonheur et de tristesse qui se pressaient en elle au moment du départ :

So lebe wohl, du stilles Haus
Ich zieh betrübt aus dir hinaus
Und blüht mir fern ein schönes Glück,
Ich denke gern an dich zurück.

14 mai 1837.

Sur toute la route elle recevait de touchantes marques d'affection ; les paysans, comme les seigneurs du pays de Mecklembourg, arrivaient en députation pour lui offrir leurs vœux de bonheur. Le roi Frédéric-Guillaume demanda aux princesses de s'arrêter à Potsdam ; il les y reçut entouré de la famille royale et de ses ministres. Il ne put retenir une vive émotion, quand en leur disant adieu il bénit solennellement cette jeune fille dont lui-même avait contribué à fixer le sort.

Le 22 mai, l'ambassade chargée d'accompagner la princesse jusqu'à Paris arriva à Fulde et lui fut présentée. Le roi, en mettant M. le duc de Broglie à la tête de cette mission, avait voulu associer au souvenir du mariage de son fils un nom vénéré, réunissant sur lui seul toutes les vertus et tous les dons qui même séparés ont été départis à un bien petit nombre. La princesse était digne d'appré

cier ce choix et en exprima au roi sa reconnaissance.

Le 25 mai, enfin, par une admirable journée de printemps, les princesses passèrent la frontière sous un arc de triomphe où le mot de France était écrit en grandes lettres de fleurs. Sans vouloir nous arrêter à toutes les réceptions officielles qui se succédèrent de Forbach à Fontainebleau, et qui, pour l'extérieur du moins, se ressemblent en tous temps, il faut cependant insister sur l'effet produit partout par la royale fiancée. Sans doute elle était agitée d'émotions bien diverses. Comme elle l'écrivait plus tard, quelques tristes pressentiments se mêlaient à ses espérances, quelques regrets pour son pays natal à son amour sincère pour son pays d'adoption; mais toujours une dignité pleine de grâce cachait ses impressions intimes. On s'étonnait de trouver déjà en elle, avec toute la retenue

d'une jeune fille, l'aisance d'une princesse née pour le trône. On ne la voyait ni exaltée, ni intimidée pour être devenue tout d'un coup l'objet de l'attention universelle. Elle disait à chacun, non ce qu'on lui avait dicté, mais ce qu'elle sentait sur le moment, et ce qu'elle sentait était ce qui convenait le mieux, tant elle était bien guidée par son instinct sûr et délicat.

Ce fut surtout à Metz, première ville de garnison française, que ce tact où il ne paraissait rien de contraint, ce grand air sans trace de hauteur, frappèrent davantage. A Forbach, elle n'avait rencontré qu'une population de campagne : la bonhomie des maires de village alsaciens, leur accueil cordial pouvaient presque lui rappeler ses bons Mecklembourgeois et leur amicale familiarité. A Metz, elle était complétement en France : elle arrivait dans une ville de province, mal disposée tou-

jours pour des figures ou des façons étrangères, plus prête à critiquer qu'à approuver. Quand elle repartit, elle avait en quelques heures captivé cette foule oisive et curieuse. Les officiers de la garnison, qui lui avaient été présentés peu après qu'elle fut descendue de voiture, et lorsqu'elle avait pris à peine quelques moments de repos, avouaient qu'en face de cette jeune fille ils se seraient sentis presque intimidés, si sa bonne grâce enfantine et modeste ne les avait déjà séduits.

En effet, le charme inexprimable de sa physionomie plaisait dès l'abord. Si aucun de ses traits en particulier n'attirait l'attention, il y avait tant d'harmonie et de noblesse dans toute sa personne, que les yeux se fixaient sur elle avec un vif intérêt et ne s'en pouvaient plus détacher. Son regard doux et pénétrant à la fois semblait chercher la pensée dans ceux qui lui parlaient. Son sourire

fin et bienveillant, une expression tantôt brillante, tantôt affectueuse et émue, reflétaient son âme et rendaient vivement l'impression qu'éveillait en elle chaque parole qui lui était dite. Bien qu'une distinction peu commune rappelât sans cesse son rang dont elle-même n'était jamais préoccupée, l'on peut dire que le sentiment qu'elle inspirait était celui de la sympathie. Plus tard, quand la douleur sous toutes ses formes l'eut pénétrée, l'extrême mobilité de sa physionomie se voila sous une teinte toujours égale de tristesse et de douceur; son regard, aussi animé et plus touchant, sollicitait une parole d'espérance. Enfin, l'agitation de son âme, qu'une volonté aussi ferme parvenait seule à dominer, se trahissait par une démarche plus rapide, quoique toujours gracieuse et digne.

L'arrivée à Fontainebleau fut un des beaux et

frappants spectacles dont ce lieu ait été témoin. Il y eut là un de ces moments, devenus bien rares, où le pays et la famille qui le gouvernait se trouvèrent unis dans de mêmes émotions, où se confondirent l'intérêt politique et le bonheur privé de la maison d'Orléans. Le mariage du prince royal semblait répondre à toute inquiétude pour l'avenir. On croyait entrer à pleines voiles dans une ère de prospérité; les marques de satisfaction publique témoignaient d'un véritable élan, et ce fut aux cris répétés de « Vive le roi! » que l'on accueillit la voiture de la princesse. La cour intérieure était remplie de troupes; une foule immense environnait les grilles. Au bas du grand escalier le roi attendait debout avec les princes ses fils; près de lui, Monseigneur le duc d'Orléans revenu de Châlons, où avait eu lieu la veille la première entrevue; sur le perron, la reine, entourée des princesses, de sa maison et des femmes invitées aux

fêtes du mariage; derrière enfin, un groupe d'hommes, composé de tout ce qui depuis sept ans avait paru sur la scène politique, de tout ce que la France possédait alors de personnes illustrées par le talent ou connues par leur grande position dans le pays.

La jeune princesse descendit de voiture, sous tant de regards fixés sur elle, avec une singulière bonne grâce. Elle s'inclina devant le roi et baisa sa main avec une tendre déférence, puis se jeta dans les bras de la reine avec une émotion si vraie et si bien contenue, que personne ne put rester indifférent.

« C'était une scène touchante, écrivait-on de Fontainebleau... La jeune princesse a l'air vraiment royal; elle semble dominer tout ce qui l'entoure, et pourtant il y a de la jeunesse, de l'enfance

même dans son regard. Sa figure a précisément l'agrément qu'il faut pour seconder le charme de l'esprit et du caractère : c'est une figure qui est l'organe de l'âme, sans arrêter l'attention sur elle-même; ses yeux sont pleins d'intelligence et de vie; il est impossible d'avoir plus de dignité : elle a l'air parfaitement à son aise, sans hardiesse. C'est une personne originale, forte et simple, qui a toutes choses dans une grande mesure et toujours la possession d'elle-même... Au milieu des richesses de la corbeille, des pierres précieuses, des dentelles, de toutes ces magnificences qui remplissent l'âme d'un sentiment de tristesse et de vide, la princesse ne paraît pas un moment avoir la tête tournée... A la fin du séjour on avait bien de l'angoisse sur l'arrivée à Paris, et une certaine terreur planait au-dessus des spectacles et des vanités. L'arrivée a été bien belle; il y a eu beau-

coup d'ordre et d'enthousiasme, de calme et de joie. Au moment d'entrer dans les Tuileries, d'un mouvement d'enfant, elle s'est levée toute droite dans sa calèche pour regarder le coup d'œil et elle a produit la meilleure impression. Quelle entrée dans la carrière à vingt ans! Le calme ne quitte pas un instant sa figure, et c'est ce qui me fait croire que Dieu est au fond de son cœur. Elle prend l'imagination comme ces princesses des contes de fées déposées par un bon génie dans un brillant palais. »

Qui ne croit rêver quand de ces fêtes, de ces triomphes, de cette jeune fille toute parée, accueillie partout par des cris de joie, la pensée se reporte au fatal trajet des Tuileries à la chambre des députés? Elle seule n'a pas changé; c'est la même noblesse, la même grâce, la même possession d'elle-

même. Le danger ne l'étonne pas plus que les splendeurs de Fontainebleau... Mais on a hâte de revenir aux jours brillants de sa vie, qui ont si peu duré.

III

III

Les années qui suivirent le mariage de Madame la duchesse d'Orléans montrèrent réunies toutes les joies que la terre peut donner. Un bonheur complet dans l'intimité de la famille, l'éclat d'une cour jeune et brillante, les hommages sincères rendus non au rang, mais aux rares qualités que l'on commençait à connaître, toutes les espérances de l'avenir alors sans nuage ; rien ne manquait à cette jeune prin-

cesse. Elle était heureuse et le sentait dans toute la plénitude d'une nature vive et réfléchie à la fois.

« Aujourd'hui, écrit-elle à l'amie de son enfance, le 30 mai 1838, anniversaire de son mariage, « mon cœur est plus heureux et plus reconnaissant que jamais. C'est un de ces jours qu'on salue chaque fois avec une nouvelle émotion. Quelle différence, avec l'année passée! Voilà toutes mes espérances réalisées et de nouvelles qui m'attachent à l'avenir. Une affection profonde et vraie, dont je ne connaissais même pas les prémices ce jour-là, enracinée dans mon cœur, ma position vis-à-vis de ma famille établie sur des bases solides, et fondée vis-à-vis du pays sur un espoir prochain, voilà ces sujets de reconnaissance dont nous pressentions bien quelques-uns, mais qui se sont étendus plus que votre cher cœur et celui de ma mère ne pouvaient l'espérer, plus que le mien n'en avait l'idée. Il est deux

heures. J'étais au milieu du luxe et de la recherche de la corbeille de mariage à cette heure-ci. Quel poids pesait sur moi ! Ce luxe m'est devenu depuis, Dieu merci, assez indifférent, et j'ai appris à regarder ce qui m'accablait comme une condition à accepter, dont je devais apprendre à connaître la véritable valeur. Puis la soirée, ces mariages successifs sans recueillement, qui me firent du mal par l'esprit qui y régnait et qui cependant fixèrent mon bonheur. Oh! quel souvenir! Quelle différence! Bénissons ensemble notre Dieu qui me comble de ses bienfaits et qui a donné à ma vie un but si grand, si beau, si important... Il me paraît que Dieu m'envoie trop de bonheur, et quoique je sente bien qu'il surpasse tout ce que je mérite, je l'accepte avec reconnaissance et je veux en jouir, autant qu'il me sera donné. »

Et lorsque ces espérances se furent réalisées,

quel hymne de joie que ces quelques mots écrits peu d'heures après la naissance du comte de Paris; ses transports de mère s'y confondent avec le sentiment le plus élevé de ses nouveaux devoirs envers la France.

« Que Dieu est miséricordieux ! » dit-elle, « votre cœur s'est élevé avec le mien en actions de grâces, il a senti toute l'étendue de mon bonheur; oui, votre enfant est la plus heureuse des mères, et son cœur se trouve presque trop faible pour contenir ce bonheur tout entier. Un monde nouveau se déploie devant moi; un enfant à chérir, les espérances d'un peuple à réaliser par l'avenir de cet enfant. »

L'intérêt passionné qu'elle prenait à la gloire de son pays s'accrut, s'il est possible, de ses joies personnelles. La marche des événements publics, le mouvement littéraire, tout la préoccupa davantage

encore. En s'associant au prince royal, dans l'aimable et intelligent accueil qu'il faisait aux talents et aux esprits distingués, elle préparait déjà le cercle au milieu duquel elle espérait voir grandir son fils.

Mieux que personne elle était capable d'augmenter, parmi les nuances d'opinion les plus diverses, le nombre des dévouements personnels à la famille royale. Mais pleine d'une soumission affectueuse pour l'avis du roi, elle comprit qu'il ne fallait donner aucun prétexte aux partis toujours prêts à supposer une diversité de vues entre l'héritier du trône et le chef de l'État; elle mit une délicatesse scrupuleuse à éviter tout ce qui aurait attiré sur elle une attention et des hommages particuliers. Se refusant au noble plaisir de rassembler autour d'elle une société de son choix, où la malveillance aurait pu voir une coterie politique, elle ne distingua en rien

sa manière de vivre de celle de ses jeunes belles-sœurs. Une partie de ses matinées se passait avec elles dans la chambre de la reine, où chaque princesse avait sa table de travail. Le roi venait le plus souvent les joindre, et se faisait lire, au milieu du cercle de famille, les écrits du jour les plus remarquables. Puis, le soir, la princesse royale prenait sa place auprès de la reine, et, quand celle-ci se retirait, rentrait dans ses appartements et s'occupait seule avec le prince de quelque lecture. La vivacité de leur esprit animait cette vie d'intérieur, et ce n'était jamais par des plaisirs puérils qu'ils cherchaient à se distraire des devoirs un peu monotones de la représentation. Le goût et l'intelligence véritable des arts relevaient jusqu'à la banalité des fêtes de cour. Tantôt les premiers artistes du Conservatoire étaient appelés aux Tuileries, pour exécuter la musique des grands maîtres; avec quel plaisir le roi écoutait ces vieux

airs, souvenirs de sa jeunesse, ils se le rappellent encore! Tantôt Monseigneur le duc d'Orléans rendait à Chantilly, désert aujourd'hui, l'élégante splendeur d'autres temps. Madame la duchesse d'Orléans portait à ces fêtes sa jeunesse et sa gaieté, mais alors, comme toujours, elle craignait de se laisser entraîner au courant du bonheur et s'inquiétait d'une vie si brillante. Un jour, à la veille d'un bal costumé qu'elle devait donner au pavillon de Marsan, elle fit venir une amie, la priant de lui dire, avec toute sincérité, si elle ne croyait pas blâmable d'encourager des amusements trop frivoles, dangereux peut-être. Avec une naïveté charmante, elle demandait et craignait une réponse.

Ce détail, puéril en lui-même, se rattache pourtant au fond de la nature de Madame la duchesse d'Orléans. Elle a toujours eu de ces regards scrupuleux sur elle-même, alors qu'elle semblait le plus

absorbée par l'agitation du moment. Tout l'intéressait dans la vie ; mais le même élan qui la portait aux choses l'élevait sans cesse au-dessus d'elles et ramenait sa pensée vers le ciel. C'est ainsi que, jetant un coup d'œil sur l'année qui se termine, son âme se répand en actions de grâces et en prières : « Voici cette année bientôt écoulée, » écrit-elle le 31 décembre 1840, « elle a été riche en bénédictions. Que Dieu nous donne des cœurs reconnaissants et fidèles! qu'il nous fortifie dans sa sagesse pour résister à nos ennemis, à ceux que le monde suggère et à ceux que notre propre cœur nous dévoile! Puissions-nous le servir, ce Dieu de miséricorde, par nos paroles, nos actions, notre vie entière! Qu'il soit avec tous ceux que nous aimons, qu'il les attire à lui, qu'il les protége et les bénisse! Ah! comme le cœur est rempli de vœux, comme chaque année en augmente le nombre! C'est une heure si solennelle dans laquelle on ne

peut penser qu'à Dieu et à ceux qu'on aime! »

Au mois de mai 1841, eut lieu le baptême de M. le comte de Paris. « Voici le printemps établi dans toute sa magnificence, écrit-elle : il fera le plus bel ornement des fêtes que nous attendons... ces heures passées à Notre-Dame le dimanche 2 mai, seront des heures d'émotion, de prière et d'espérance. Je voudrais que de petites préoccupations ne s'associassent pas à ces émotions. Cependant la crainte de voir mon enfant inquiet, intimidé, peut-être même obstiné dans ce moment solennel, me tourmente beaucoup. Lisez, je vous prie, ce que Fénelon dit au sujet du baptême; ces pages sont belles et instructives. »

Et le lendemain 3 mai : « Rien de plus beau, de plus solennel que la fête d'hier; rien de plus touchant, de plus pur que mon petit ange présenté à

l'autel; rien de plus profondément ému que mon pauvre cœur de mère dans ce moment. Je ne sais si je me trompe, mais je croyais voir dans tous les yeux des assistants un regard de tendre affection pour cet enfant. Ce n'était pas de la flatterie; non, c'était de la vérité. Les prières du baptême sont belles; je les ai suivies durant la cérémonie, et j'ai trouvé ces paroles très-analogues à mes sentiments. »

La naissance de son second fils, le duc de Chartres (9 novembre 1840), avait mis le comble au bonheur de la famille royale. Un horizon nouveau s'ouvrait pour Madame la duchesse d'Orléans : son cœur débordait, mais une pensée sérieuse planait sur ses joies les plus naïves. Pas un plaisir simple qui la trouvât indifférente; pas un qui ne réveillât en elle un ordre de sentiments élevés.

Quelques fragments de lettres à cette époque

nous permettent de soulever le voile qui cachait au monde cette âme ardente et pure.

« Vous savez, écrit-elle, que la nature a eu de tout temps une grande influence sur moi. Je trouve que nous ne pouvons pas assez nous identifier avec elle par l'observation, car elle est une de ces manifestations admirables par lesquelles Dieu parle à notre cœur. Je crois qu'il est bon de favoriser ce goût dans les enfants; car en admirant la nature, ils apprennent à aimer son créateur. Aussi vous pensez bien que je ne laisse pas échapper un beau couchant, un clair de lune sans le faire remarquer à mon enfant, sans lui parler de celui qui a fait ces merveilles. Il faut que le sentiment du beau se développe sous toutes ses formes dans ces jeunes âmes...

« Hier j'ai pris mon grand courage pour me séparer de Robert[1] et l'établir dans son nouveau lo-

1. M. le duc de Chartres.

gement, près de Paris. C'était une espèce de promenade triomphale qui me serrait le cœur. Paris courait joyeusement en avant : je portais le petit; puis venait ma mère et ensuite toutes les femmes. J'eus la première le bonheur d'endormir le pauvre enfant. Je le recommandai bien à madame G..., qui a pris la surintendance de tout cet intérieur, et j'ai été donner sa soupe à Paris, qui était gentil comme un ange. C'était là une de ces soirées comme je les aime, qui laissent tant de calme au fond du cœur; elles sont rares maintenant, car je réponds, autant que je le peux, aux nombreuses exigences du monde...

« L'âme des enfants s'ouvre plus facilement lorsque nous sommes seuls avec eux. Je tâche d'être, autant que possible, seule avec mon fils. Aujourd'hui je l'ai ramené de Neuilly : il s'endormit dans mes bras, je le couchai sur son lit, je lui rendis

mille petits soins. Vous eussiez dû voir comme il était caressant et tendre. Oh! que la mère bourgeoise est heureuse! »

Et encore, au retour de Monseigneur le duc d'Orléans de son dernier voyage en Afrique :

(Juin 1840). « Voilà mon protecteur, mon ami, ma vie, rentré dans mon petit intérieur... Son absence me semble avoir été un long rêve. C'était une belle journée que celle d'hier : je ne puis la comparer qu'à celle de la naissance de Paris. Mon cœur était plein de reconnaissance et palpitait de joie. Il vint des visites; puis on nous laissa seuls quelques instants. Le petit était enfermé dans ma chambre à coucher. La porte s'entr'ouvrit; il entra un peu intimidé; cependant il donna la main à son père, qui le trouva grandi. La famille partit et nous dînâmes en tête-à-tête. Le petit trottait autour de nous,

chantant, riant et ravissant le cœur de son père qui ne voulait pas en faire semblant. Ce fut une bonne chère soirée de causerie intime. »

Un de ces événements qui, sans cesse, durant les dix-huit années du gouvernement de juillet, rappelaient douloureusement à la France de quel prix lui était la vie du roi, vint interrompre le cours paisible de ces joies domestiques.

« La Providence nous a encore protégés d'une manière bien visible, » écrit-elle après une de ces tentatives d'assassinat; « le roi, la reine, ma tante et tous ceux qui les accompagnaient ont été épargnés, et l'on a vu, pour la huitième fois, que toutes ces tentatives infernales contre une vie aussi précieuse devaient être déjouées..... Le sentiment de la bonté de Dieu a dominé, au premier moment, l'horreur qu'un pareil crime doit inspirer. Sa grâce

remplissait mon âme. Je ne pouvais assez bénir celui qui nous avait préservés d'un si affreux malheur. Nous nous sommes de suite mis en route pour Saint-Cloud, afin de nous réunir à la famille. C'est là surtout que j'ai senti, en revoyant le roi, en l'embrassant du fond de mon cœur, combien Dieu avait été bon de nous le conserver. Nous avons assisté à un *Te Deum* dans la chapelle du château, auquel je me suis associée de cœur, comme vous le concevez. » Une autre fois, à la nouvelle d'un semblable événement, elle entra toute troublée dans la chambre où le comte de Paris prenait une leçon : « Mets-toi à genoux, » dit-elle, « et remercie Dieu avec moi. »

L'ébranlement de semblables émotions passées, il lui restait un sentiment plus vif de l'instabilité de toutes choses, une sorte de vague terreur à la pensée de son bonheur trop complet. Une lettre écrite de Dreux, le 7 juillet 1841, exprime d'une façon

touchante le trouble presque superstitieux qui la traversait parfois.

« J'ai vu là, pour la première fois, le tombeau de ma pauvre belle-sœur... Là, j'ai vu les caveaux qui doivent nous réunir tous un jour; où tant de larmes devront couler, où les miennes, peut-être, précéderont mes cendres. Toutes ces pensées, en me donnant une teinte très-sérieuse, me portèrent à me remettre de nouveau entièrement et avec une pleine confiance entre les mains du Seigneur. »

Cependant, cette année 1841 s'acheva dans la plénitude des bénédictions terrestres. Tout concourait à en faire espérer d'autres semblables. Le duc d'Orléans, quelque temps malade après son retour d'Afrique, s'était entièrement rétabli. Un voyage qu'il fit avec la duchesse d'Orléans dans le midi de la France où tous deux furent reçus avec enthou-

siasme, avait témoigné de sa popularité croissante. Frappé de sa capacité, le roi l'initiait de plus en plus aux affaires, et augmentait ainsi la confiance de tous dans l'avenir.

« Le prince », écrit Madame la duchesse d'Orléans, « voit chaque jour ses occupations se multiplier à ma grande satisfaction, quoiqu'elles me séparent souvent de lui; je dis à ma satisfaction, car j'ai beaucoup d'ambition pour lui, et lorsque je le vois réussir dans toutes les choses qu'il entreprend, lorsque je vois que la confiance en la sagesse de ses vues augmente de jour en jour, lorsque je vois enfin le roi le charger des choses qui lui tiennent à cœur, j'en suis fière, et cela me tient parfois lieu de lui-même. »

IV

IV

Cependant quelque trouble se mêlait à tant d'heureux présages. La santé de Madame la duchesse d'Orléans, dont elle-même ne prenait jamais aucun souci, préoccupait les médecins; ils insistèrent pour qu'elle se rendît aux eaux de Plombières. On eut de la peine à l'y décider. Il lui en coûtait de quitter ses enfants au moment de l'année où elle en pouvait jouir plus librement, dans cette jolie retraite de

Neuilly, où la vie de famille était moins interrompue par les devoirs du monde.

« Si vous saviez, » écrit-elle quelques jours avant son départ, » combien je jouis de l'été à la campagne, du beau temps, et bien plus des enfants, qui sont si frais, si roses, si gentils et qui passent leur journée sur le gazon ! Ils ont l'air de petites fleurs au milieu des herbes qui les dépassent ! »

Elle céda toutefois aux prières des siens ; mais comme si elle eût voulu recueillir des forces pour des épreuves inconnues, elle sentit le besoin de se fortifier par des secours religieux auxquels elle se prépara avec plus de ferveur encore que de coutume. Le 3 juillet elle quitta l'heureux Neuilly avec M. le duc d'Orléans. Bien que les manœuvres du camp de Saint-Omer ne lui permissent pas de séjourner à Plombières plus de vingt-quatre heures,

il avait tenu à l'y conduire lui-même. Ils étaient accompagnés du général Baudrand, de M. de Montguyon et de madame de Montesquiou, dame de la princesse. En traversant le boulevard extérieur, on passa devant un cimetière, dont l'entrée était bordée de petites boutiques garnies de couronnes et d'ornements funéraires. « Je déteste ces marchands qui exploitent la douleur, » dit le prince ; « voyez, continua-t-il, en parcourant des yeux les diverses inscriptions, ils ont tout prévu ; voici des couronnes pour une jeune fille, en voici une autre pour un enfant en bas âge. » Ces mots émurent la princesse, dont la pensée allait chercher sans doute ses enfants absents ; ses yeux se mouillèrent de larmes. Le prince sourit, et lui prenant les mains, il reprit : « Eh bien ! non, ce ne sera pas pour un enfant, ce sera peut-être pour un homme de trente-deux ans. » Elle releva aussitôt la tête, et, le regardant, lui reprocha affectueusement de ne chasser une triste

image que par une image plus triste encore. Mais il eut bientôt réussi à la distraire, et ce dernier voyage, fait ensemble, s'acheva gaiement.

« Je suis si heureuse, » dit-elle un soir, « que je n'ai pas le moindre désir de guérir. Si je n'avais pas cette épreuve, j'en aurais peut-être une autre plus pénible : de toutes les peines, cette souffrance physique est la plus supportable ; aussi ne vais-je à Plombières que parce que ma famille le désire. »

Bien que le duc d'Orléans eût témoigné le désir d'éviter à la princesse les fatigues des réceptions officielles, ils furent accueillis dans le département des Vosges avec de grandes acclamations. Partout ils trouvaient des arcs de triomphe préparés, et leur voiture était entourée d'une foule qui semblait joyeuse et empressée. Arrivé à Plombières le 5 juil-

let, le duc d'Orléans employa la journée du lendemain à visiter l'établissement de la princesse, s'occupant avec un soin minutieux de tout ce qui pouvait rendre son séjour agréable. Il la recommanda à plusieurs reprises à ceux qu'il laissait auprès d'elle, leur rappelant qu'elle n'avait jamais su prendre soin de sa santé, et qu'elle était toujours prête à abuser de ses forces dès qu'elle les sentait revenir.

Vers le soir le prince parcourut avec elle la jolie vallée de Saint-Loup, et la voyant rassembler quelques fleurs des montagnes, il cueillit une touffe de scabieuses sauvages et les lui apporta. Ces tristes fleurs n'attirèrent pas alors l'attention, mais plus tard la pensée de ce bouquet de veuve revint à ceux qui l'avaient vu cueillir.

Le 7 juillet, le prince partit de grand matin : « Notre séparation ne sera pas longue heureuse-

[illegible]

[illegible] : [illegible] [illegible] [illegible]

hâte et se mit à sa toilette. Madame de Montesquiou aussi commençait à peine à s'habiller, quand un domestique vint lui dire que le général Baudrand la priait de descendre chez lui. Étonnée de cette demande, elle se la fit répéter à deux fois : « Madame, il vous prie de descendre tout de suite. — Mais, mon Dieu, Monnier, vous avez l'air bouleversé. — Madame, descendez tout de suite, je vous en conjure. — Mon Dieu! qu'est-il arrivé? Le roi est-il assassiné? — Madame, vous pouvez tout prévoir; mais ne restez pas si près de la princesse; descendez sans bruit. »

Elle descendit chez le général, qu'elle trouva une lettre à la main, ne pouvant ni parler, ni se lever de sa chaise. Il lui tendit la fatale lettre, qui ne contenait que ces mots : « Le prince royal est mort. » Le duc d'Orléans avait-il été assassiné? avait-il péri en repoussant une émeute? une ma-

mie comme l'avait-elle enlevé? Ces quatre mots annoncaient un irréparable malheur, et il le fallait annoncer à la princesse sans préparation, sans un adoucissement à apporter à sa douleur. L'heure pressait: le valet de chambre, la montre en main, disait : « Il n'y a plus qu'un quart d'heure jusqu'au dîner. Personne ici ne sait la nouvelle : il est possible encore de la cacher à la princesse. » Mais cette idée fut repoussée; on fit appeler le préfet et le médecin. Celui-ci insista pour qu'on ne parlât d'abord que d'une maladie grave. « Il y va de sa vie, disait-il; vous en êtes responsable. » Enfin il fut décidé que le préfet allait lui-même préparer une dépêche arrivée, dirait-on, par le télégraphe, et annonçant que le prince royal était tombé sérieusement malade à Paris. Il n'y avait plus à délibérer; quelques moments encore, et la princesse sortirait de sa chambre.

Madame de Montesquiou, implorant de Dieu la force qu'elle ne pouvait trouver en elle-même, monta l'escalier qui conduisait à la chambre de la princesse, et n'en était séparé que par un palier fermé, puis une porte vitrée. Parvenue à cette porte, elle s'arrêta un instant. A travers le léger rideau qui recouvrait les vitres, elle voyait la princesse terminer sa toilette, puis se diriger vers elle gracieusement parée et la physionomie joyeuse, ouvrir enfin. Immobile contre la muraille, elle ne se sentait pas le courage de prononcer le mot qui devait détruire tant de bonheur. « Quoi ! vous n'êtes pas habillée? » dit gaiement la princesse. « Mais qu'avez-vous? » ajouta-t-elle en se rapprochant davantage : « Vous êtes bien pâle; que vous est-il arrivé? Un malheur dans votre famille? vos enfants, votre mari sont-ils malades? » Madame de Montesquiou lui serrait les mains sans répondre. Ce silence prolongé ne lui faisait rien pressentir... « Non,

Madame, dit enfin madame de Montesquiou, je n'ai pas éprouvé de malheur, mais je n'en suis pas moins bien malheureuse. Je dois annoncer à Votre Altesse Royale une nouvelle... » Ces mots la firent reculer. « Grand Dieu ! qu'est-il arrivé ? mes enfants, le roi? — Hélas ! Madame, le prince royal est gravement malade. — Oh ! mon Dieu ! il est mort, j'en suis sûre : dites-le-moi... » Et elle tomba à genoux poussant des cris... « Mon Dieu, ayez pitié de moi... ne permettez pas qu'il meure ; vous savez bien que je ne lui survivrai pas. » Elle resta quelques moments en prière, puis demanda à voir la dépêche et la relut plusieurs fois. « Ce n'est pas là la formule ordinaire des dépêches télégraphiques, » dit-elle, un doute traversant son esprit, bientôt dissipé par le préfet. Alors elle fondit en larmes. Elle se leva ensuite avec fermeté, et dit : « Je veux partir à l'instant : peut-être arriverai-je à temps pour le soigner encore. » On donna les ordres pour le dé-

part. Par moments elle reprenait à l'espérance. « Peut-être le trouverai-je presque guéri ; oh ! alors, je serai bien grondée ; mais que je serai heureuse d'être grondée ! » Puis la crainte reprenait le dessus : « Il a si peur de m'inquiéter ; il faut qu'il soit bien malade puisqu'il me fait avertir. » Et ses larmes recommençaient à couler.

A huit heures du soir, la triste voiture quitta Plombières, entourée d'une foule sincèrement émue : tous sanglotaient, tendant la main à la princesse, qui faisait à chacun de touchants adieux. Il fallut repasser sous ces guirlandes de fleurs dont les rues étaient encore ornées. La princesse priait et pleurait en silence, sans que personne osât lui adresser une parole. A minuit on arriva à Épinal. Madame de Montesquiou se tenait avec terreur à la glace, tremblant qu'une démonstration publique n'instruisît la princesse de son malheur ; mais la foule, qui remplis-

sait les rues, resta silencieuse. Dans l'obscurité elle vit le général commandant la division s'approcher de la portière; sans oser lui faire de questions, elle lui dit à voix basse : « Nous retournons à Paris. » Il ne répondit rien, et elle comprit à la gravité de son visage qu'il en savait autant, plus qu'elle peut-être. On se remit en route. Vers une heure le courrier annonça une voiture venant de Paris. « Ouvrez, ouvrez, » s'écria la princesse. On la retint dans sa voiture. Mais à ce moment elle vit deux hommes s'avancer vers elle, et reconnut M. Chomel, le médecin de la famille royale. A sa vue elle poussa un cri perçant. « M. Chomel! ah! mon Dieu! le prince... — Madame, le prince n'existe plus. — Que dites-vous? Non, non, ce n'est pas possible! Quelle maladie a pu l'enlever ainsi? Parlez, achevez de me faire mourir. — Hélas! Madame, une catastrophe sans exemple, une chute de voiture... Il n'a point recouvré sa connaissance; quelques mots d'alle-

mand qu'il prononçait de temps en temps ont été son seul signe de vie ; sans doute c'était un souvenir pour Votre Altesse Royale. — Non, ce n'est pas possible, reprenait-elle ; je ne le crois pas. » Puis les sanglots étouffaient ses paroles. Se retournant vers madame de Montesquiou : « Mais cette maladie dont vous m'aviez parlé... — C'était pour préparer Madame. — Comment ! vous saviez la mort... Ah ! quel courage vous avez eu, » ajouta-t-elle avec cette finesse de cœur qui ne la pouvait quitter.

Elle demeura ainsi près d'une heure sur la grande route dans une obscurité profonde, sanglotant au fond de sa voiture, tandis que les personnes de sa suite, assises sur les marchepieds, les portières ouvertes, s'efforçaient inutilement de contenir leur propre douleur : leurs cris éclataient malgré elles et interrompaient seuls le silence de cette nuit.

Quand le jour parut : « Hélas, dit-elle, quel jour commence pour moi ! » Et prenant la main du général Baudrand : « Oh ! mon cher général, vous comprendrez mon malheur plus qu'un autre ; vous saviez ce qu'il valait, vous qui aviez dirigé les premières années de sa jeunesse, vous qui l'aimiez tant ! Oh ! j'ai tout perdu ! et la France, aussi, elle a perdu celui qui l'idolâtrait, celui qui la comprenait si bien. Mais vous ne saviez pas comme moi combien il était bon ; quelle patience, quelle douceur, que de bons conseils il me donnait ! Non, non, je ne puis vivre sans lui... » On voulut lui parler de ses enfants : « Mes pauvres enfants ! » reprit-elle. « Dans ce premier moment de ma douleur, je ne sens rien que pour lui ; c'est lui qui avait tout mon cœur. »

A quatre heures du matin, ses belles-sœurs, qui étaient venues au-devant d'elle, la rejoignirent ; elles se jetèrent, sans parler, dans ses bras, et

prirent place dans sa voiture, à ses côtés. De ce moment, elle parut absorbée dans une seule pensée : contempler encore une fois les traits de celui qu'elle ne pouvait plus revoir vivant. L'on s'arrêtait à peine quelques instants dans les villages les moins peuplés pour prendre un peu de repos.

Après deux cruelles nuits, on arriva à Neuilly, le 16 juillet, vers neuf heures du matin. Le roi avait éloigné sa maison, et attendait la Duchesse avec sa famille et les jeunes princes, arrivés la veille du château d'Eu. On l'entraîna dans un salon d'où se faisaient entendre, par intervalles, quelques paroles entrecoupées. « Oh ! ma chère Hélène, lui disait le roi, le plus grand des malheurs accable ma vieillesse. — Ma fille chérie, vivez pour nous, pour vos enfants, » reprenait la reine avec sa douce autorité.

Au bout de peu de minutes, la duchesse d'Orléans

sortit du salon, soutenue par le roi et par M. le duc de Nemours. La reine et ses enfants la suivaient en pleurant. Elle s'achemina vers la chapelle où avait été déposé le corps du prince royal. Le cercueil, déjà refermé, hélas! occupait le milieu de la chapelle, toute tendue de noir. Elle s'agenouilla auprès, fixant un regard sur ce long drap de velours qui le recouvrait, et, après une courte prière, elle se releva fortifiée et se rendit dans son appartement pour revêtir les habits de veuve qu'elle n'a plus quittés.

Ceux qui l'ont vue alors sont restés frappés de l'immobilité et de la pâleur de son visage; la vie semblait s'être retirée d'elle, et elle resta longtemps dans un état de stupeur qui faisait craindre pour une santé si frêle.

V

V

Cependant un même courage, puisé dans la foi, soutint tous ces cœurs brisés.

« Oui, le Seigneur qui nous frappe, » écrivait-elle cinq mois après le funeste événement, « est un père miséricordieux, j'en ai la conviction inébranlable, lors même que je n'éprouve pas ses douceurs et ses consolations. Je suis au milieu de

l'épreuve qui exige une foi aveugle; par instants, je la sens bien forte, et alors l'amour et l'espérance me sont accordés comme un rayon d'en haut; mais parfois aussi je sens toute la misère de la nature, et il m'est impossible de m'élever vers Dieu. Que de patience Dieu doit avoir avec nous! Comment n'en aurions-nous pas pour supporter le fardeau qu'il nous impose? »

Et le 14 juillet de la même année, elle écrit de Dreux : « La date de cette lettre vous dira assez ce que mon cœur éprouve en traçant ces lignes; mais que votre cœur ne se trouble pas, que votre affection pour moi ne vous fasse pas souffrir.

« Remerciez Dieu pour moi; il m'a puissamment secourue; il m'a fait goûter sa paix, sa présence; il m'a fait respirer le parfum de l'éternité; et mon âme qui, en arrivant ici, était abattue et desséchée

comme une terre déserte, se trouve fortifiée, remontée, pleine de reconnaissance envers ce Dieu miséricordieux qui, du sein de la mort, fait germer des consolations si douces; c'est une prière exaucée. Je criais vers Dieu en me rapprochant d'ici : Ne me laisse pas défaillir; ne laisse pas mon âme au désespoir comme naguère, où seule, devant cette tombe, je ne vis que le néant de cette vie, où l'éternité resta voilée. Dieu a eu pitié de moi, il m'a fait la grâce de pouvoir pleurer des larmes douces, et je dirai presque des larmes de joie. Mon cœur a été pénétré de cet avenir de félicité éternelle; il me semblait être enlevée déjà au monde, à ma douleur; il me semblait être en rapport avec cette âme bien-aimée et goûter en partie cette félicité qu'elle respire. Paix, joie, lumière, miséricorde, louanges à ce Dieu mille fois miséricordieux! Voilà ce qui retentissait dans mon âme; remerciez-le, ce Dieu qui, au milieu de la mort, m'a fait goûter les bien-

faits de son amour. Les jours précédents ont été terribles. C'est la raison pour laquelle je ne vous ai pas écrit. Le 6, anniversaire du dernier beau jour de ma vie; le 7, celui de mon départ de Plombières; le 10, où je fus inaugurer par mes larmes et mes prières cette chapelle où le malheur de ma vie s'est accompli[1]; le 11, jour de l'inauguration solennelle; enfin le 12, jour de notre pèlerinage à Dreux; j'ai souffert mille morts, et j'étais dans un accablement affreux, jusqu'à ce que dans le caveau j'ai retrouvé le Seigneur. Maintenant je me sens en paix avec lui, avec ma croix, avec mon avenir sur cette terre. Dimanche, j'irai communier à dix heures, à Paris, pour demander encore au Seigneur l'affermissement de mon âme dans cette paix, dans cette foi, dans cet amour que rien ne devrait plus troubler. »

1. La chapelle Saint-Ferdinand, construite à la place même où est mort M. le duc d'Orléans, a été inaugurée le 11 juillet 1843.

... Mais cette foi, cet amour avaient leurs défaillances; si Dieu lui prêtait parfois des ailes pour aller près de lui chercher des forces, quand elle redescendait sur la terre, son fardeau lui paraissait bien pesant encore; et le ciel entrevu, la douleur revenait, avec ses déchirements, ses âpres souvenirs, ses langueurs : un événement de famille, un visage revu, une date suffisait à la réveiller.

« Ah! que j'ai souffert en parlant à N... du sacrifice que lui fait sa femme! Que je la trouve heureuse de pouvoir lui prouver qu'elle l'aime plus que tout au monde, et que pour le suivre elle quitte ce qu'elle a de plus cher, ses enfants; que je l'envie!... Mais pourquoi mêler mes larmes à chaque événement de la vie, à chaque circonstance étrangère? Ma douleur est comme une glace dans laquelle se reflète chaque objet. »

1843. « Voici ma belle-sœur mariée. Vous aurez

su que je n'ai pas eu le courage d'assister à la cérémonie du mariage. J'ai été plusieurs fois à Saint-Cloud pour revoir ma bonne Louise. Je l'aime tant que j'irais je ne sais où pour la retrouver. La reine et Victoire me firent du bien par leur affection si vive, si tendre! Toute la famille me toucha, je sentais que chacun souffrait pour moi. Mon cœur était à Fontainebleau, dans le passé. J'entendais un son frapper à mon cœur, un son qui parlait de consolation, d'éternité, de revoir. J'ai passé la nuit à écrire, à penser... Je me suis décidée à paraître parfois au salon, ce qui me coûte horriblement. Hier, les compliments de condoléance d'un général m'ont fait éclater : cela m'arrive souvent. Je n'y reste pas longtemps, mais je vois que le roi et la reine sont aises du parti que j'ai pris, et cela doit alléger le mal que je ressens...

« J'ai dû recevoir les ministres et les personnes

de la maison avec Paris ; c'était le soir ; les appartements où *il* avait brillé si souvent semblaient de nouveau animés. Ils étaient de nouveau éclairés comme jadis, tout avait l'aspect de fête, mais quelle fête, hélas! Au milieu de ce monde, il n'y avait qu'une pensée, qu'un regret, et, au-dessus de toutes ces têtes qui s'élevaient autour de moi, planait une figure noble et chérie ; le portrait du prince, fait par M. Ingres, est placé dans mon salon : c'est sous son regard que doivent se passer tous mes actes. »

« ... Rien de nouveau dans notre intérieur calme et triste. Les beaux jours de printemps font sourire mes enfants et me font, à moi, un mal affreux. Cette saison, il l'aimait tant! nous faisions des promenades ensemble, nous allions rejoindre les enfants à Neuilly. Là, il me faisait des bouquets des premières fleurs ; il ne voulait plus en mettre lui-même à sa boutonnière comme jadis : « Ce n'est pas assez

« grave pour un homme qui a passé trente ans. » Il faisait sortir les enfants toute la journée, et quand je les faisais rentrer il me disait en riant : « Tu crois que les enfants sont bien, quand ils sont sous ton « regard ! » Nous dînions quelquefois à cinq heures, pour sortir en voiture après dîner. Nous passions la soirée, dans ce jardin embaumé de Neuilly, à faire d'énormes bouquets. Nous rentrions à neuf heures, on causait, on devisait de tous les sujets graves et sérieux du moment. La politique du jour nous menait au sujet favori, à la grandeur morale de la France, à son influence dans le monde, à sa défense, à sa position isolée, à la valeur morale du peuple, etc., etc. : je sentais l'ardeur infatigable de cet esprit, et le calme, le sang-froid admirable avec lequel il jugeait son pays, sa position et son avenir.....

« Voilà encore un printemps, encore cet air doux

qu'il respirait si volontiers, ces fleurs, ces oiseaux qu'il observait, qu'il me faisait remarquer; encore ces enfants si heureux qui courent dans la prairie; mais tout est changé. Ce monde n'est plus le même pour moi. Ce ciel, ce soleil n'ont plus d'éclat, ou plutôt, leur éclat me fait mal; je voudrais me cacher, ne pas voir ce réveil qui ne réveille que ma douleur..... »

Et quelques semaines plus tard : « Vous avez raison de croire que ce mois qui se terminait par le plus beau jour de ma vie (non qu'il fût beau par lui-même, mais par ses promesses), vous avez raison de croire qu'il me fait repasser par toutes les comparaisons les plus déchirantes. Ce soir, il y a six ans, je vis pour la dernière fois le coucher du soleil sur la terre natale. La confiance qui m'avait animée pendant tout le voyage me manqua un moment. Je ne sais si vous vous rappelez la peine que

[illegible]

[illegible] mais impression que j'éprouve [illegible] sur [illegible] solennelle. Je sentais, [illegible] pour [illegible] une douleur [illegible] mêlée à la solennité [illegible] semble aujourd'hui comme [illegible] leur malheur. Mais, si mon [illegible] bonheur a été sans pa[illegible] le [illegible] de leur reconnaissance, non[illegible] les liens qui me restent encore, mais [illegible] que [illegible] passées. »

[illegible], qui pensait mêler la vie à la famille [illegible] pressée tout entière, interrompit le cours [illegible] extrêmement intimes, où elle « par[illegible] [illegible] les [illegible] de la douleur ! » Dans le [illegible] elle lui a son amie, elle lui peint [illegible] sa reconnaissance envers Dieu, qui a sauvé [illegible] seule comme par miracle, mais l'amertume

de ses souvenirs s'y mêle, malgré elle, aux expressions de sa joie.

« Château d'Eu.

« Hier le roi voulut sortir en char-à-bancs ; je lui demandai la permission de l'accompagner avec mes deux enfants, ce que je n'avais jamais fait encore. Le roi se plaça sur le premier banc avec Aumale et Paris ; la reine, moi et Robert, sur le second ; Françoise et Clémentine, sur le troisième ; puis Joinville et Auguste. Le roi descend à ***, petit village au bord de la mer, où il visite une batterie, fait tirer un canon par Paris, qui y mit la mèche allumée avec un courage qui enchanta tout le monde. Il remonte en char-à-bancs pour regagner le Tréport, où il se propose de visiter une seconde batterie. Pour aller au Tréport, il faut traverser un pont qui passe sur une écluse de chasse ; la reine demande en grâce à descendre, déclarant qu'il y a danger à traverser ce

point dont les garde-fous sont imperceptibles. J'y avais passé la veille et mes chevaux s'étaient effrayés : je le fis au roi, je le supplie de descendre : « Ce sont des enfantillages, s'écrie le roi, allons. » Le canon gronde au même moment. l'écluse s'ouvre, les chevaux se lancent, trois se précipitent dans l'abîme. Le char-à-bancs eût été entraîné si le postillon des timoniers n'avait pas maintenu, avec un rare sang-froid, ses chevaux qui étaient sur le point de se précipiter de même. Le train se brise heureusement et le char-à-bancs s'arrête. Je ne vous dirai pas ce que j'ai éprouvé en ce moment qui me parut un siècle. Le roi et mes enfants dehors, je ne pensai plus à rien, je serais restée volontiers. Mon cœur était pénétré en voyant tous ceux que je chéris sauvés. Je remerciai Dieu ; et cependant il se mêlait un peu d'amertume à cette prière ; elle ne fut pas pure de tout murmure. Pourquoi cette protection qui nous a sauvés s'est-elle démentie alors? Pour-

quoi échapper aujourd'hui, par miracle, à un danger mille fois plus grand que celui qui fut si cruel par ses résultats? Pas même un cheval n'a été blessé! Cette chute de vingt-cinq pieds de haut dans le gouffre des eaux bouillonnantes n'a pas même amené une égratignure, et alors une chute si légère a tout détruit!... Plus on pense, plus on creuse et plus on murmure. Je ne le veux point cependant, mais mon pauvre cœur y est contraint malgré moi.

« Après l'événement, le roi se rendit à pied, avec nous tous, à la batterie du Tréport. Une foule immense le suivait avec des acclamations de joie; tous avaient l'air heureux; moi seule je pleurais au milieu de ce cortége qui m'en rappelait un autre où le roi, aussi à pied, donnant aussi le bras à la reine, suivait la victime. »

Ce fut, ainsi qu'on le pouvait prévoir, par ses

enfants que la vie rentra peu à peu en elle. « Ce sont eux qui me font vivre, » disait-elle, « et qui parfois me cachent ce qu'il y a au fond de la coupe... Tout est couvert pour moi d'un voile de mélancolie, excepté la joyeuse vie de mes enfants... »

« Aujourd'hui, jour de la fête de Paris, j'ai fait venir les enfants pauvres de la ville d'Eu et du Tréport, ce qui a fait grand plaisir au petit. Moi-même, dans ce jour, j'ai cherché à ne pas approfondir mon cœur; je me suis faite enfant et j'ai joui comme un enfant de la joie de ceux qui m'entouraient. »

Elle confondit sa vie avec celle de ses fils, et les moindres circonstances ramenaient instinctivement sa pensée vers eux.

« J'ai été dernièrement avec la reine chez

M. Scheffer. Son Saint Augustin m'a vraiment édifiée : c'est un chef-d'œuvre. Rien de plus sublime que la physionomie de sainte Monique ; on la croit déjà au ciel ; son regard est plein de Dieu ; j'en ai été fort touchée, surtout en sentant la petite main de Paris dans la mienne. »

Élever ses fils comme leur père les voulait élever, travailler ainsi au bonheur de la France pour laquelle elle ne pouvait plus rien que par eux, devint l'intérêt unique et passionné de son esprit. On était touché de voir une intelligence si rare s'absorber dans les soins les plus minutieux donnés à leur santé, à leurs jeux, à leurs premières études, et il n'y paraissait rien de puéril, car elle y portait un sentiment aussi élevé que le but où elle voulait atteindre, et qui était toujours présent à sa pensée. Aussi, l'attention qu'elle donna à la politique, l'assiduité qu'elle mit à suivre les discus-

sions des chambres, ses inquiétudes trop bien justifiées sur l'état des esprits, vers la fin de 1847, ne furent qu'une des formes de sa vigilance maternelle éveillée sur tous les points. Tout étrangère qu'elle fût par sa naissance, personne n'était doué plus qu'elle de l'instinct national, qualité précieuse aussi rare que le patriotisme lui-même. Elle avait avec la France cette sorte de sympathie qui ne suppose pas nécessairement l'approbation, mais l'intelligence des idées dont un pays est agité. Des premières elle sentit le frémissement qui précède l'orage, et bien qu'elle ne se rendît pas plus que d'autres un compte exact de la nature et de l'étendue du danger, le trouble qui gagna les esprits aux premiers jours de février et qui se répandit bientôt à la cour, elle l'éprouvait dès longtemps.

« Il y a, » écrit-elle en 1847, « des sujets amers à l'ordre du jour qui me font ouvrir les journaux

en rougissant. Je suis triste au fond de l'âme de ce malaise général qui règne dans les esprits, de la désaffection, du discrédit qui rejaillit sur les classes élevées, de ce dégoût qui gagne tout le monde. Nous allions trop bien; on s'est engourdi, on a lâché la bride...

« L'ébranlement moral se manifeste non par des secousses subites, ou par des bouleversements, mais par la faiblesse qui gagne les chefs et l'indifférence qui gagne le peuple. Il nous faut une réaction. Pour réprimer le mal, il faut une main habile; pour le guérir, il faudrait un cœur sympathique. Hélas! ma pensée ne rencontre qu'un prince qui ait compris cette époque, dont l'âme délicate éprouvait le contre-coup des souffrances morales du pays: non, il les devinait plutôt! Il aurait su retremper son pays, lui imprimer un nouvel élan; la fermeté aurait secondé ses intentions; l'habileté aurait

prêté appui à sa droiture; la France a besoin de lui; mais Dieu le lui a enlevé!

« Quel sera notre avenir? C'est une pensée qui agite mes nuits et trouble mes heures de solitude. Le mal est profond, parce qu'il atteint les populations dans leur moralité. Est-il passager, ou est-ce le symptôme de l'affaiblissement? Je ne saurais prononcer, mais je demande à Dieu de répandre un souffle vivifiant sur notre vieille terre de France. »

Quelque exagérées que fussent les prétentions des partis, Madame la duchesse d'Orléans aurait voulu qu'on s'en préoccupât au moins comme d'un symptôme, et s'affligea de voir les ministres du roi pleinement rassurés parce qu'ils voyaient de leur côté la raison et le droit. Mais ses craintes, ses préférences pour une politique qu'elle croyait plus propre à affermir le trône, en calmant les passions hos-

tiles, elle mit autant de loyauté à les exprimer devant tous les membres de la famille royale, que de réserve à ne les pas laisser sortir de ce cercle intime. Si elle s'est trompée, en croyant qu'il était possible de prévenir les désastres de 1848, il faut convenir que les prévisions de bien d'autres ont été mises en défaut. La malveillance pourrait seule lui reprocher de les avoir pressentis, et personne n'oserait, de bonne foi, l'accuser de s'y être préparée, parce qu'elle les avait prévus.

Au surplus, la seule réponse digne d'elle sera le simple récit de chacune de ses actions, de ses paroles, presque de ses gestes, dans cette journée du 24 février, où l'inattendu, la soudaineté inouïe de l'événement ont mis à découvert le fond du cœur de chacun. Il en coûte de passer sous silence les plus rares exemples de dignité et de courage qui reposent l'âme du spectacle de ces tristes temps.

On a peine à ne pas s'arrêter devant la majestueuse figure de la reine, si fière dans le danger, si soumise dans le malheur; à ne pas rendre hommage au prince qui a si noblement sacrifié ses droits, affronté tous les périls, sans autre ambition que celle de soustraire à la mort la veuve et les enfants d'un frère tendrement regretté [1], sans autre mobile que celui du devoir. Mais comme il ne nous appartient pas de retracer un ensemble de faits tant de fois racontés, que d'ailleurs nous ne nous sommes proposé d'autre but que de faire connaître Madame la duchesse d'Orléans, c'est elle seule que nous voulons suivre au milieu du désordre général, elle seule que nous verrons aux Tuileries. Si nous avons eu le bonheur d'atteindre notre but, Madame la duchesse d'Orléans ne paraîtra pas autre, en ce

1. « J'aime Nemours encore plus qu'un frère, disait M. le duc d'Orléans; j'ai plus de confiance en son jugement qu'au mien. »

jour du 24 février, qui fait toute sa gloire aux yeux du public, qu'elle n'était la veille, qu'elle ne fut le lendemain, et les circonstances auront servi seulement à manifester ses grandes qualités; toujours ce même mélange de délicatesse féminine dans les sentiments, de fermeté dans l'action, d'exquise sensibilité et de force sur elle-même, qu'elle a montrées en toute occasion.

VI

VI

La nuit du mercredi au jeudi 24 fut pour la princesse une nuit d'angoisses ; l'inquiétude commençait à gagner les moins timides ; « nous n'avions pas même la force de prier, » disait-elle ; et en effet, ce qui tout à l'heure ne paraissait qu'une crise ministérielle, prenait tout à coup l'aspect d'une révolution. Moins on y était préparé, plus le désordre était grand ; en quelques heures on avait épuisé

toutes les solutions régulières qui ne satisfaisaient plus déjà l'attente fébrile d'un peuple saisi de vertige. Chaque minute emportait l'espoir que la minute d'avant avait apporté; les noms les plus populaires jusque-là se succédaient au pouvoir : à M. Guizot, M. Thiers; à M. Thiers, M. Odilon Barrot. La réforme, cette dernière concession dont on devait croire l'effet magique pour calmer, comme il l'avait été pour soulever des passions factices, avait été promise, et la nouvelle répandue de rang en rang dans la garde nationale, et parmi les groupes qui se pressaient aux grilles des Tuileries, ne produisait aucune impression, comme si les mots fussent frappés d'impuissance.

Au milieu des avis, des bruits contradictoires que chacun lui apporte dans une inexprimable confusion, le roi se décide à tenter un dernier effort. Suivi de ses fils et de ses aides de camp, dont plusieurs n'ont

pas eu le temps de mettre leur uniforme, il monte à cheval et passe en revue les troupes rangées dans la cour intérieure et sur la place du Carrousel. La reine et les princesses, près d'elle Madame la duchesse d'Orléans et ses jeunes fils, sont aux fenêtres, le suivant des yeux avec anxiété. Des cris nombreux de « Vive le roi! » raniment un instant leurs espérances; mais bientôt ces cris sont couverts par ceux de « Vive la réforme! » Le roi ne se fait pas d'illusion. Il sent à la froideur avec laquelle il est accueilli dans la garde nationale, que ses appuis naturels, ceux sur qui il devait compter l'abandonnent; sa physionomie n'exprime ni crainte ni agitation, mais la calme tristesse d'une homme frappé au cœur. Il rentre dans son appartement, et tandis qu'assis, la tête dans les mains, il réfléchit quelques minutes, un officier entre précipitamment et lui crie : « Sire, il n'y a plus un moment à perdre, donnez des ordres ou abdiquez. » Il était onze heures du matin envi-

ron. Le roi après un moment de silence, dit : « J'ai toujours été un roi pacifique, j'abdique. » Puis, se levant, il ouvre la porte de son cabinet attenant à la pièce où la reine et les princesses étaient réunies, et répète d'un ton ferme ; « J'abdique. »

A ces mots la reine et les princesses se précipitent vers lui et le conjurent de reprendre ces funestes paroles. Madame la duchesse d'Orléans, inclinée respectueusement devant lui, prend ses mains qu'elle baise avec tendresse. « N'abdiquez pas, sire, n'abdiquez pas, » lui dit-elle en fondant en larmes. Mais le roi, sans répondre, rentre dans son cabinet où le suivent toutes les princesses, et se met lentement à écrire l'acte d'abdication, qu'il relit ensuite à haute voix : « J'abdique, y était-il dit, cette couronne que la voix nationale m'avait appelé à porter, en faveur de mon petit-fils le comte de Paris. Puisse-t-il réussir dans la grande tâche qui lui échoit aujourd'hui ! »

« Puisse-t-il ressembler à son grand-père ! » s'écrie la reine. Madame la duchesse d'Orléans renouvelle ses instances passionnées auprès du roi ; elle le supplie « de ne pas charger son petit-fils d'un fardeau que lui-même ne croit plus pouvoir porter. » Un instinct de mère lui disait trop bien « qu'ôter la couronne au roi, ce n'était pas la donner à son fils ; » quand elle n'espéra plus rien obtenir par ses prières, quand le roi eut achevé la dernière lettre de son nom, elle se jeta en pleurant dans les bras de la reine. Quelques minutes elles se tinrent les mains en silence. Ces instants furent courts : on pressait le roi de partir : des paroles d'adieu furent échangées en hâte. Il sort suivi de la reine et de quelques-unes des princesses. M. le duc de Montpensier n'hésite pas à laisser sa jeune femme malade, qu'il confie à un ami, pour aller protéger le départ de son père.

Le roi, en quittant les Tuileries, croyait encore que son éloignement apaiserait le tumulte, qu'il laissait son petit-fils sur le trône, et sa belle-fille entourée ; mais les événements marchaient plus vite que l'imagination ne les pouvait suivre. A peine il sortait de son palais, que déjà la royauté elle-même était mise en doute. Les insurgés approchaient des grilles de la cour intérieure et tentaient de les ébranler. La foule, qui se pressait tout à l'heure dans les salons du roi, s'était dispersée, et Madame la duchesse d'Orléans n'avait plus autour d'elle que sa maison (pas un de ceux qui la composaient ne l'abandonna un instant), et quelques députés qui la pressaient de prendre la régence, selon eux, la dernière chance de salut pour la monarchie. « C'est impossible, leur répond-elle ; je ne puis porter un tel fardeau ; il est au-dessus de mes forces, personne n'est préparé à me voir ré-

gente, moi, moins que personne... » Tandis qu'elle parle, les coups de fusil se rapprochent ; quelques minutes encore, et les Tuileries vont être envahies. Elle peut fuir, sauver sa vie et celle de son fils, ou tenter au péril de ses jours et des leurs, de conserver la couronne à M. le comte de Paris, et de défendre les droits qu'il tient de la France. Placée entre ces deux alternatives, le devoir lui apparaît clairement tracé : elle n'eut ni hésitation ni trouble. Prenant la main de ses deux enfants, elle traverse avec eux les longues galeries qui la séparent de son appartement, et s'arrête sous le portrait de leur père [1] : « C'est ici qu'il faut mourir, » dit-elle avec calme ; puis elle donne l'ordre d'ouvrir toutes les portes, prête à subir et à voir subir à ses enfants

1. « C'est sous ce portrait que doivent se faire toutes mes actions importantes. » (Janvier 1843.)

Ce n'était pas, comme l'on voit, l'exaltation du moment qui la faisait agir.

la plus affreuse mort, si son tranquille courage ne parvient pas à dominer l'esprit mobile de cette multitude en démence, dont les cris arrivent déjà jusqu'à elle.

En cet instant, deux députés[1] entrent précipitamment, et, de la part de M. le duc de Nemours, l'avertissent de se rendre sans retard à travers le jardin au pont tournant; lui-même a été veiller sur le départ du roi, et va revenir auprès d'elle afin de protéger sa sortie des Tuileries. Elle croit voir en eux un secours envoyé du ciel; elle n'a pas le temps de faire de questions, et se met en marche presque portée par le groupe qui l'environne, cherchant à la garantir contre les baïonnettes qui étincelaient aux grilles du Carrousel. Comme elle traversait le guichet du jardin, l'émeute prenait possession des Tuileries.

1. MM. Dupin et de Grammont.

Arrivée sur la place Louis XV, la princesse aperçoit Monseigneur le duc de Nemours à cheval ; mais séparés par la foule, ils ne peuvent se concerter. Elle ignore les mesures qu'il a prises pour la conduire à Saint-Cloud. Son courageux instinct la pousse vers les boulevards ; là, elle se trouvera en face du vrai peuple de Paris, non plus d'une troupe d'insurgés. Peut-être y périra-t-elle ; mais peut-être aussi sa présence le ramènera-t-elle à la raison. — M. Dupin l'en détourne de tout son pouvoir. Une voix crie : « A la Chambre ! » chacun répète : « A la Chambre ! » Croyant suivre la pensée du duc de Nemours, elle se dirige, ou plutôt elle se laisse entraîner de ce côté. Lui-même la voit de loin sans pouvoir l'arrêter, et n'a plus qu'à la suivre. La foule, bien disposée en ce moment, criait : « Vive la duchesse d'Orléans ! Vive le comte de Paris ! » Elle forme comme deux murailles au milieu desquelles la princesse avance, tenant la main du comte de Paris, tandis que derrière elle,

[illegible]

[illegible] la garde nationale, portée [illegible] de [illegible] de la Charte malade, en[illegible] [illegible]. En ce même moment, M. Odi[illegible] [illegible] conduire aux Tuileries Madame la [illegible] d'Orléans pour la mener à l'Hôtel de Ville : [illegible] [illegible] revint à la Chambre. [illegible]

[illegible] la princesse entra dans l'assemblée, le [illegible] [illegible] les femmes se pressaient [illegible] une foule étrangère encombrait les [illegible] [illegible] le passage du cortège royal. Quel[illegible] [illegible] : « Pas de princes ! Nous ne voulons [illegible] de princes ! » [illegible] [illegible] mais furent [illegible] par les cris plus nombreux de : « Vive la duchesse d'Orléans ! Vive le comte de Paris ! » Elle prit place auprès de la tribune, et y [illegible] [illegible] ses deux enfants à ses côtés ; der[illegible] les personnes de sa suite, luttant avec effort

pour refouler le public qui se pressait autour d'elle. M. Dupin monte à la tribune; il annonce que l'acte d'abdication va être apporté à la Chambre par M. Barrot; en attendant, il insiste pour que les acclamations unanimes qui ont accueilli le comte de Paris comme roi, et Madame la duchesse d'Orléans comme régente, soient consignées au procès-verbal. A ces mots, de violentes protestations éclatent dans une partie de la Chambre et des tribunes. Le président croit devoir inviter les personnes étrangères à la chambre à sortir, et engage la princesse à se retirer « par respect pour le règlement ». « Monsieur, ceci est une séance royale, » lui répond-elle. Quelques amis effrayés du tumulte croissant la supplient de sortir. « Si je sors d'ici, mon fils n'y rentrera plus; » et elle reste immobile à sa place. Mais la foule avançait toujours, le bruit augmentait, et la chaleur devenait si excessive, que les jeunes princes ne respiraient plus qu'avec peine.

[illegible] monter la princesse par le couloir de gauche, au [illegible] jusqu'aux gradins supérieurs, placés en face de la tribune : elle s'y asseoit [illegible] de Nemours et ses enfants. En ce moment, M. [illegible], revenu des Tuileries, a [illegible] le silence. La couronne de Juillet repose sur la tête d'un enfant, dit-il..... Aux acclamations de « Vive le comte de Paris ! » Madame la duchesse d'Orléans se lève comme pour prendre la parole. D'un [illegible] de la chambre, on lui crie : « Parlez, parlez. » De [illegible] se cherche à étouffer sa voix. Elle commence ces mots : « Nous sommes venus ici, mon fils et moi... » mais aussitôt interrompus. Elle fait un nouvel effort, sans parvenir à se faire entendre, et se rassied. Plusieurs orateurs se succèdent au milieu d'une confusion impossible à décrire. Enfin, M. de Lamartine s'avance vers la tribune. A ses premières phrases, les amis de la princesse reprennent espérance ; mais avec son doux et triste sourire, elle leur indique

d'un léger signe du doigt qu'elle ne partage pas leur illusion[1]. Vers la fin du discours, des coups violents retentissent dans la salle ; les portes de la tribune des journalistes, située à la droite de la tribune, sont enfoncées par une troupe de gens armés qui s'y précipitent en vociférant ; ils braquent leurs fusils chargés sur la chambre, les promenant de côté et d'autre jusqu'à ce qu'ils aient aperçu le groupe royal, qu'ils ajustent. La plupart des députés quittent la salle. Madame la duchesse d'Orléans et ses fils se trouvent à découvert ; il n'y a plus entre elle et les balles qu'un petit nombre de députés restés à leur place devant elle. Au calme de son visage on eût dit qu'elle seule ne courait ici

1. Lors de la discussion de 1842 sur le projet de régence, Mme la duchesse d'Orléans, parlant du discours de M. de Lamartine et des éloges qu'il lui avait prodigués, dit : « Il n'a pas parlé pour moi, il a parlé contre le gouvernement du Roi. »

aucun danger. Se penchant vers le banc le plus proche, elle pose doucement sa main sur l'épaule d'un député. « Que conseil me donnez-vous? » lui dit-elle d'une voix où ne se trahissait aucune émotion.

« Madame, les députés ne sont plus ici, il faut aller à la présidence pour rallier la Chambre. » « Mais comment puis-je m'y rendre? » répond-elle, toujours sans bouger et sans paraître s'inquiéter des canons de fusils qui brillent au-dessus de sa tête. « Suivez-moi. » lui fit M. Jules de Lasteyrie. De gradin en gradin, il la fait descendre jusqu'à l'extrémité gauche de la salle, où se trouve une sortie réservée aux seuls députés, qui donne sur un corridor à peine éclairé; une porte à deux battants, dont l'un fermé, ne s'ouvre qu'en dedans; l'autre ouvert, sépare la salle de ce corridor. M. de Lasteyrie s'y fraie un passage en écartant la foule de ses bras; il aperçoit une compagnie de gardes nationaux en dehors de la porte, et leur crie de se former en haie

pour protéger Madame la duchesse d'Orléans, qui le suit, ce qu'ils font aussitôt[1].

Mais pendant ce temps la foule s'est reformée; la princesse et ses enfants ont été acculés contre le battant fermé, et ne peuvent plus avancer. Elle se dégage cependant, et avant de pouvoir ressaisir dans l'obscurité la main de ses fils violemment séparés d'elle, on l'entraîne à travers la haie jusqu'au salon de la présidence. Là, ne se voyant pas suivie de ses enfants, elle pousse des cris de désespoir qui remplissent la salle et couvrent le bruit du tumulte. On n'entend plus que ces mots : « Mes enfants ! mes enfants ! » prononcés avec une étrange énergie. Les enfants ont été retenus dans l'étroit

1. De son exil, Madame la duchesse d'Orléans envoya un souvenir à chacun de ces braves gens qui, en accomplissant simplement leur devoir, ont contribué en ce jour à préserver sa vie.

[illegible] on a [illegible] retrouvé et perdu un [illegible] sans le [illegible] de la foule est relevé et conduit dans une maison voisine. Un ouvrier en blouse [illegible] à coups de bras et de [illegible] incessamment dans [illegible] sans trouver, mais au milieu de [illegible] de l'obscurité, chacun [illegible] son voisin. On annonce le malheureux enfant [illegible] mort, [illegible] de bras [illegible] M. de Montguyon [illegible] par une fenêtre basse donnant sur une cour intérieure et le rendre à sa mère.

[illegible] elle apprend à peine sait-elle le plus [illegible] de surprise, une toute trace d'émotion disparaît. [illegible] de son fils lui a rendu en une seconde, toute sa présence d'esprit et passant sans transition d'un désespoir voisin à une entière possession d'elle-même, elle prend le nouveau conseil de

ceux qui l'entourent. On ne peut plus songer à réunir les députés dispersés; le salon de la présidence peut être envahi ainsi que la Chambre vient de l'être; les Invalides sont le lieu le plus proche; elle y trouvera au moins un asile temporaire, et y pourra délibérer sur le parti qui lui reste à prendre. Une voiture se trouvait à la porte de la présidence; la princesse y monte et se place dans le fond avec le comte de Paris, deux gardes nationaux devant; M. de Lasteyrie, sur le siége, prend les rênes des mains du cocher pour hâter le départ; M. de Mornay court à la portière de la voiture, et arrive presque en même temps qu'elle à la grille des Invalides. La princesse monte à l'appartement du gouverneur. Par une véritable fatalité, le maréchal Molitor, malade, ne peut sortir de sa chambre. Il n'a près de lui que de vieux soldats, en petit nombre; on peut craindre qu'ils ne refusent l'obéissance à des hommes qui leur sont inconnus. « Qu'on donne les

ordres en mon nom, » dit la princesse sans hésiter. Le maréchal lui expose ses craintes pour sa sûreté et celle de son fils ; il lui représente que les Invalides sont isolés de tous secours et mal pourvus au dedans. « N'importe, monsieur le maréchal, » répond-elle, « ce lieu est bon pour y mourir, si nous n'avons pas de lendemain ; pour y rester, si nous pouvons nous y défendre. »

M. le duc de Nemours, avec quelques personnes, l'a rejointe ; on consulte sur les moyens de rassembler des troupes, d'organiser la défense, ou de tenter, s'il est possible, un retour dans Paris. La princesse exhorte à la résistance, cherche à communiquer son ardeur, écoute les avis avec calme et répond d'un esprit libre, avec autant d'autorité et de mesure que si, en paisible possession de la régence, elle tenait conseil aux Tuileries. Parmi ceux qui l'ont accompagnée, les uns restent auprès

d'elle, les autres courent aux divers ministères et promettent de revenir lui apporter des nouvelles.

Pendant ces heures d'anxieuse attente, son corps ne fléchit pas plus que son âme sous la fatigue et l'émotion. A peine si on la vit se reposer un moment. Ce n'était plus l'exaltation d'un danger imminent qui inspirait son courage, mais une vue claire et précise du devoir, avec toutes ses chances. Vers le milieu du jour, M. Biesta arrive du ministère de l'intérieur, chargé par M. Barrot de dire à la princesse que, malgré tous ses efforts, il n'a pu réunir qu'un petit nombre de gardes nationaux, que l'émeute gagne du terrain et approche des Invalides. D'autres reviennent du ministère de la guerre, où ils n'ont pu pénétrer, et lui rapportent également qu'il n'y a plus rien à espérer pour la journée, que les insurgés connaissent déjà sa retraite, et que sa vie et celle de son fils courent

les [illegible]. Il y a quelqu'un ici qui me conseille de rester : dit-elle : « tant qu'il y aura une personne, une seule qui sera d'avis de rester, je resterai. Je tiens à la vie de mon fils plus qu'à sa couronne, mais si sa vie est nécessaire à la France, il faut qu'il [illegible] même un roi de neuf ans, sache mourir. »

Cependant à six heures du soir, M. Barrot, qui est resté tout le jour au ministère et n'a pas cessé un instant ses généreux efforts, arrive lui-même aux Invalides : il raconte ce qui s'est passé à l'Hôtel de Ville, et regrette que tout va mal, que demain peut-être il sera possible de renouveler la lutte, mais aujourd'hui il faut se retirer d'un lieu qui va servir de point d'attaque, et où il n'est plus possible de se maintenir sans troupes et sans munitions. On propose à la princesse de quitter en secret les Invalides et de se cacher dans le voisinage pour y

revenir le lendemain matin, si on a pu organiser la défense. Mais à aucun prix elle ne veut exposer de vieux soldats à des dangers qu'elle ne partagerait pas. « Je reste tout à fait ou je pars tout à fait, » répond-elle. Quand, enfin, on l'eut décidée à partir, on la conjure de se déguiser sous des vêtements plus simples, pour ne pas attirer l'attention. Elle rejette cette idée avec une sorte d'indignation. « Si je suis prise, » dit-elle, « je veux être prise en princesse, » et tout ce qu'on peut obtenir d'elle, fut d'arracher les dentelles qui couvraient sa robe. Mais elle ne fut heureusement pas reconnue pendant le court trajet des Invalides à la rue de Monsieur, qu'elle fit à pied, donnant le bras à M. de Mornay. Le comte de Paris venait à quelques pas derrière elle, tenant la main de M. de Lasteyrie; de distance en distance, les autres personnes de sa suite, dispersées à dessein pour ne pas donner l'éveil; puis Monseigneur le duc de Ne-

mours, qui ne la perd jamais de vue. Sur ses instantes prières, Madame la duchesse d'Orléans consentit à s'éloigner de Paris dès le même soir, avec son fils, sous la condition qu'elle attendrait dans un château situé aux environs les chances du lendemain[1]. En montant en voiture, elle se tourna vers un de ceux qui l'avaient suivie dans toute cette journée, et lui dit : « Sur un mot, demain ou dans dix ans, je reviens ici. »

Le bruit des roues, le soir, dans ces rues désertes, attira l'attention de quelques insurgés; ils crièrent d'arrêter et ajustèrent le cocher; mais il lança ses chevaux au travers d'une barricade au risque de briser la voiture, et sortit ainsi de Paris.

1. M. le duc de Nemours resta dans Paris, après avoir mis sa belle-sœur et ses neveux en sûreté, et y passa plusieurs jours encore, avec l'espoir de rallier les troupes.

Arrivée la nuit dans ce château désert, la princesse ne pensa d'abord qu'à faire prendre de la nourriture et du repos à son pauvre enfant épuisé; cela même était difficile, car on n'osait pas allumer du feu, de peur que la fumée ne découvrît sa présence aux habitants du village[1]. Elle le coucha ensuite auprès d'elle, et quand elle le vit paisiblement endormi, pour la première fois un sentiment de crainte entra dans son cœur.

L'on se rappelle peut-être les effroyables tempêtes du mois de février, au moment où le roi tentait en vain de s'embarquer pour l'Angleterre. La princesse prenait le bruit du vent dans les sapins pour le son du tambour, et croyait, à chaque

1. Le château de Bligny appartient au vicomte Léon de Montesquiou, fils du comte Anatole de Montesquiou, chez lequel la princesse s'était retirée en quittant les Invalides.

minute, voir envahir la chambre où reposait son enfant. La nuit et la journée du vendredi s'achevèrent dans ces angoisses. Le samedi 26, Monseigneur le duc de Chartres lui fut ramené malade encore, mais si heureux de retrouver sa mère et son frère qu'un peu de joie reparut sur ces trois visages.

De mauvaises nouvelles arrivaient en même temps de Paris. M. de Mornay annonçait qu'il n'y avait plus un moment à perdre pour gagner la frontière, et apportait un passe-port pour l'Allemagne, obtenu à grand'peine. La princesse résistait encore; elle consentait à s'éloigner de Paris, mais ne voulait pas sortir de France. Le comte de Paris répétait aussi « qu'il voulait rester dans son pays, » et ces paroles semblaient à sa mère un avertissement du ciel. On insista; il fallut se rendre et aller se préparer au départ. Il était dix heures du soir. Comme au bout

de quelques instants M. de Montesquiou venait prendre ses derniers ordres, il la trouva à genoux priant à haute voix, le comte de Paris auprès d'elle, le duc de Chartres, sur son lit, les mains jointes. Il recueillit ses paroles : « Mon Dieu, » disait-elle, « protégez la France, protégez mes pauvres enfants ; protégez les hôtes généreux qui n'ont pas craint de nous accorder l'hospitalité dans ces moments difficiles : qu'elle soit pour eux et pour leur famille une source de bénédictions, et que jamais le souvenir de notre passage chez eux ne leur devienne funeste. »

Une pluie battante, des tourbillons de vent, l'obscurité complète, rendirent le départ plus lugubre encore. Peu de mots furent prononcés ; elle serra seulement la main de ses hôtes et, ôtant les bagues qu'elle portait, les mit à leurs doigts.

Sur toute la route de Pontoise à Beaumont, le chemin de fer était déjà coupé, les ponts en feu. Il fallut prendre la poste pour gagner Amiens. A Lille, on eut à attendre, pendant plusieurs heures, le convoi de Belgique. La princesse et ses enfants restèrent dans la voiture. Quelqu'un les reconnut ; mais il ne se trouva personne pour les dénoncer.

En traversant la frontière, Madame la duchesse d'Orléans fondit en larmes : M. de Mornay, qui l'avait accompagnée, ne put retenir les siennes. « Vos larmes sont bien différentes, » lui dit-elle ; « vous pleurez de joie de nous avoir sauvés, et moi je pleure de douleur de quitter la France, cette France sur qui j'appelle toutes les bénédictions du ciel. En quelque lieu que je meure, qu'elle sache bien que les derniers battements de mon cœur seront pour elle. »

« Quand la pensée me vient que je pourrais ne jamais revoir la France, » disait-elle bien des années plus tard, « je sens que mon cœur éclate. »

VII

VII

Il n'était pas dans la nature de Madame la duchesse d'Orléans de se laisser dominer longtemps par la douleur. Le courage lui revint vite, non ce courage d'élan, cette énergie pour l'action dont elle n'avait plus affaire, mais une résignation animée, presque sereine par moments, que pendant dix ans elle a demandée chaque jour à Dieu et le plus souvent obtenue.

« Peut-être cette épreuve, » disait-elle en arrivant à Cologne, « sera-t-elle utile à mes fils : ils recevront de l'exil l'éducation qu'en avait reçue leur grand-père. Qui sait si elle ne leur vaudra pas mieux qu'une autre ? »

Elle n'avait, comme l'on peut penser, rien emporté de Paris ; le peu d'argent rassemblé à la hâte avait été épuisé dans le voyage ; elle passa dans un dénûment véritable de toutes choses, les premiers moments de son exil. La famille de sa mère s'était empressée, il est vrai, de lui offrir l'hospitalité et plus que l'hospitalité, tout ce qu'une affection attentive pouvait y joindre encore. Elle en fut touchée, mais déclara qu'il lui serait impossible d'accepter autre chose que le toit de famille. C'est à cette condition seulement qu'elle alla s'établir à Eisenach, les premiers jours de mars. Là elle vécut de la façon la plus simple, la plus pauvre même,

jusqu'au moment où elle fut assurée de la fortune qui lui restait : de ses épreuves, c'était celle dont elle se souciait le moins. A vrai dire, elle n'y songeait pas : la reine des Belges y songea pour elle. Elle se hâta d'envoyer à Eisenach une amie commune pour s'assurer que rien ne manquait à sa sœur et à ses neveux. Celle-ci la trouva dans une grande chambre sans feu, vêtue légèrement comme elle l'était en sortant des Tuileries. La chaleur des poêles lui faisait mal : une cheminée était chose inconnue dans cette partie de l'Allemagne; la princesse plaisantait de bonne grâce de ces misères. Que lui importait?

Une âme moins haute et moins douce aurait souffert de ces mille peines accessoires qui, en préoccupant l'esprit, l'abattent parfois plus que le malheur. Revenir exilée, aux lieux d'où on l'avait vue partir pleine d'espoirs brillants; passer, en

[illegible]

[illegible] e [illegible] à [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible]

cède, le bien triompherait définitivement. Il fallait attendre avec patience, sans retour amer sur le passé, avec reconnaissance pour ce qui restait. »

Rien de plus touchant, il faut le dire, que l'accueil fait à la princesse par les habitants d'Eisenach; leur discrète sympathie s'exprimait de mille façons. On sentait des cœurs pénétrés d'une pitié respectueuse et tendre. Quand elle traversait les rues, à peine si on osait lever les yeux sur elle, tant on redoutait d'importuner sa douleur; mais la distraire, l'adoucir, était la pensée de tous. Dès que revint le printemps, sa chambre, dépouillée de tout autre luxe, se trouvait remplie de fleurs : les habitants aisés apportaient des fleurs rares, les pauvres des fleurs des champs; mais tous envoyaient leur tribut.

« Trêve aux plaintes, » écrit-elle le 20 mai 1848, « nous sommes dans un paisible vallon où l'anar-

chie, qui gronde partout, se tait encore. Vous avez appris que j'ai accepté l'hospitalité offerte par mon oncle avec une bonté si paternelle. Notre habitation est juste ce qu'il nous faut : habitation charmante, pays magnifique, braves gens discrets et pleins d'une sympathie contenue, repos et indépendance... Je bénis Dieu de nous avoir donné cet asile; mais parfois la séparation de tous ceux qui me sont chers, l'éloignement de cette famille que j'aime si tendrement, de cette mère que je vénère, de cette sœur, ange consolateur,... les angoisses de l'avenir, les retours poignants vers le passé, troublent mon cœur et me font presque méconnaître le bien que Dieu m'accorde encore. Parfois je me sens comme reléguée au bout du monde, morte et pleine de vie, dominée par la soif de me dévouer à ce pays que j'aime trop, et rivée par une chaîne qui blesse à chaque respiration... Mon existence n'est plus qu'une lutte intérieure, incessante, au milieu de laquelle je ne

sens qu'un vœu : le salut et le bonheur de la France. Cette prière me calme, je n'en ai pas de plus ardente pour ce pays que j'aime toujours si passionnément... Mais ne nous replions pas sur nous-mêmes, il faut marcher, avancer toujours, ne jamais gémir, tenir le regard fixé en haut, d'où la force et la consolation ne se feront pas toujours attendre!... »

Tandis qu'elle écrivait, une lutte sanglante mit encore une fois en question le sort de ce pays si ardemment aimé. Les quatre jours que dura le combat de juin lui furent plus cruels à passer que tous ceux de ses propres périls : aussi quelle souffrance aiguë, se mêlant aux accents d'un patriotique orgueil, éclate dans ses lettres en ce moment!

« O ma chère amie! » écrit-elle le 9 juillet 1848, « que d'angoisses! quel supplice pendant ces quatre

jours d'attente, où le sort de la France, le sort de la société entière, se décidait à Paris! où nos amis étaient sur la brèche! où la famille de ceux qui se dévouaient à nous dans l'exil courait les plus grands dangers. Je ne pouvais que crier vers Dieu! Dieu a sauvé la France, il a épargné nos amis, je l'en bénis, et cependant mon cœur est accablé de tristesse. Quelle victoire! à quelle époque vivons-nous pour voir de semblables luttes! Mais quelle énergie aussi a-t-on déployée dans la résistance! quel héroïsme, quelle constance! S'il a fallu que le sang coulât, nous devons bénir Dieu que ce ne soit pas au nom de l'un de nous qu'il ait été versé. Les hommes actuellement au pouvoir ont sauvé la France; ils rétablissent l'ordre; ils prennent des mesures sages et énergiques, mais leur temps ne sera pas long; je crains que le pays ne soit destiné à passer par bien des crises successives avant de s'asseoir sur des bases stables et solides. Pauvre

France ! si grande dans ses malheurs comme dans sa gloire, excessive toujours ! »

Au commencement de l'été de 1849, Madame la duchesse d'Orléans quitta Eisenach pour se rendre en Angleterre. A travers toutes les émotions d'une pareille entrevue, la joie de se retrouver avec sa famille fut grande. Le ton de sa correspondance, pendant que dura ce séjour, indique un état d'âme reposé, et comparativement heureux. Ne laissons échapper aucune des expressions de gaieté parsemées çà et là, dans ses lettres.

« Votre lettre est venue me trouver au milieu du cercle de famille, » écrit-elle de Saint-Leonards ; « notre traversée a été mauvaise, vent debout, selon le terme des marins, et mer houleuse, de façon à retarder beaucoup notre arrivée et à nous rendre horriblement malades. Excepté N..., tous ont succombé

à cet affreux mal que je trouve pire que la mort, parce qu'il vous abrutit, tandis qu'elle vous détruit. Mes enfants n'ont pas souffert longtemps : l'un avec patience et pensant toujours à ceux qui le soignent, l'autre avec une fureur peu contenue contre un mal dont il ne voulait pas accepter l'inexorable pouvoir. Au lieu de débarquer à Londres, à sept heures du matin, nous y sommes arrivés à quatre heures. Ma sœur Louise nous a attendus à la station huit heures d'horloge ! Vous pensez ce qu'a été pour moi cette entrevue. Rien ne peut la rendre ; je l'ai trouvée mieux que je ne l'espérais ; mais, hélas ! cette apparence s'est bientôt dissipée, et sa toux sèche et sa maigreur me tourmentent excessivement. Chomel arrive ce matin, et nous éclaircira sur la portée du mal. Dieu veuille qu'il n'augmente pas mes craintes ! Mais je ne saurais assez reconnaître la bonté de Dieu qui a guéri notre mère ; elle est mieux qu'au moment où je l'ai quittée, et si affec-

tueuse, si tendre, si angélique pour nous! Nous l'avons trouvée également, avec toute la famille, à une autre station, attendant avec une impatience fébrile. Le père ému et tendre; les frères et sœurs excellents. Le père maigri, mais bien de figure, un peu affaibli, le soir, quand l'assoupissement le gagne; mais du reste, d'une force, d'une netteté d'esprit et d'une magnanimité de cœur qu'on admire au milieu d'une si grande infortune. En arrivant ici, nous avons trouvé plusieurs amis en visite, de manière qu'en me trouvant dans ce milieu bien-aimé de ma famille et entourée de vieux amis fidèles, l'illusion a été complète les premiers jours, et le bonheur l'emportait sur les peines qui s'effaçaient devant de si douces impressions. Peu à peu on se recueille, et l'on sent de nouveau toute l'amertume de la situation actuelle. Cependant la réunion, l'intimité constante avec tant d'êtres si nobles et si aimés en adoucit une partie et console de bien des

douleurs. J'ai la joie de voir une surprise générale à l'égard de mes enfants, de Paris surtout. Le roi, maman, mes frères, tout le monde le trouve excessivement développé et tout le monde en jouit avec intérêt et joie. Maman a été bien heureuse de voir ces deux pauvres petits, et son chevalier tient toujours une grande place dans son cœur; mais elle témoigne aussi une tendresse infinie à Paris, qui répond à toutes ces marques de sympathie, plus que sa nature réservée ne l'admettait jusqu'à présent. Il est dans une phase de développement dont M. Regnier est très-content[1]. Le voyage, la multitude des choses qu'il a vues y contribuent sans doute. »

... Et au moment de retourner à Eisenach :

1. M. Regnier, aujourd'hui membre de l'Institut, fut chargé de l'éducation du comte de Paris en 1844; il n'a pas quitté Madame la duchesse d'Orléans depuis sa sortie des Tuileries jusqu'au jour où sa tâche étant admirablement accomplie, il est venu en France retrouver les siens.

« Notre vie de famille est bien douce. Je vis beaucoup avec la reine ainsi qu'avec le roi, dont la tendresse affectueuse augmente de jour en jour et me pénètre au point de me faire redouter l'instant de la séparation. J'espère faire de fréquents séjours dans ma famille; le premier que je ferai sera pour la première communion de mon si cher enfant. »

Madame la duchesse d'Orléans revint en effet à Claremont après un séjour de quelques mois à Eisenach, et s'absorba entièrement dans l'instruction religieuse de son fils aîné. Elle assistait près de lui au catéchisme fait par M. l'abbé Guelles, suivit la retraite avec lui, et là où elle ne pouvait s'associer de fait à ses actes, s'y unissait par la prière et par cette volonté bonne et droite que Dieu a bénie dans ses enfants et dont il lui a sûrement tenu compte pour elle-même. La doctrine des luthériens sur la

sainte Eucharistie, d'ailleurs, se rapproche de la nôtre beaucoup plus que celle des autres communions protestantes. Au moment si solennel où son fils entrait dans la vie chrétienne et catholique, le sentiment des différences de culte, bien douloureux toujours et que nous retrouverons plus tard, fut peut-être moins sensible, parce qu'il était dominé par un sentiment d'union sur le point même qui occupait le cœur de tous deux.

Sans nous permettre d'entrer dans des détails réservés à l'intimité d'une mère et de son enfant (quelque édification qu'on y trouvât), nous croyons pouvoir donner le récit touchant fait par elle de la cérémonie telle que l'ont vue les nombreux amis venus de France pour y assister.

« A huit heures, 20 juillet 1850, nous allâmes avec le roi et la reine, suivis de toute la famille et

des amis fidèles et nombreux qui y étaient venus, à la petite chapelle française de Londres. Paris fut placé au pied de l'autel, entre le roi et moi, devant un prie-Dieu surmonté d'un cierge allumé. Il portait au bras gauche une écharpe blanche, emblème de la pureté. Avant la messe, l'abbé Guelles lui adressa une belle et touchante exhortation ; puis la messe fut dite par l'évêque de Londres, le docteur Wiseman, un prêtre très-honoré par le clergé français. Avant le moment de la communion, l'évêque lui dit également quelques paroles fort belles, puis l'abbé Guelles conduisit ce cher enfant vers l'autel. Il se mit à genoux et reçut le corps de son Dieu avec un respect et un recueillement qui étaient édifiants. En revenant à son prie-Dieu, il passa près du roi qui leva la main pour le bénir. Puis ce cher enfant se tourna instinctivement vers moi et me regarda d'un regard que je n'oublierai jamais et que rien ne saurait rendre. L'évêque lui adressa encore

[illegible] à [illegible] jusqu'à messe finie, et nous quittâmes à minuit le cœur profondément ému. Le [illegible] de [illegible] fut surprenant pour son âge; la [illegible] et la dignité [illegible] dans tout son être; [illegible] en lui [illegible] non-seulement le [illegible] mais [illegible] une des plus belles journées de sa vie, non-seulement la reine et mes frères [illegible] profondément émus, mais les étrangers, les indifférents, les curieux, nous étaient frappés de [illegible] si pur, si pieux, si grave et si simple. Tout le monde pleurait de sympathie et d'attendrissement. Le pauvre Robert a été pénétré pendant cette cérémonie. A deux heures, nous nous retrouvâmes tous à la chapelle, excepté le roi dont la santé exige de grands ménagements. L'évêque revint encore. On chanta les vêpres; l'abbé Guelles fit un discours touchant, puis Paris, au pied de l'autel, lut à haute voix, de l'accent le plus ferme, le renouvellement des vœux du baptême. Enfin

nous rentrâmes le cœur rempli d'actions de grâces envers ce Dieu qui aime et bénit les enfants. »

Au retour d'un voyage en Écosse, Madame la duchesse d'Orléans trouva la santé du roi si affaiblie qu'elle ne pensa plus à le quitter. Elle était établie tout auprès de lui, à Richmond, lorsqu'il mourut le 27 août de cette même année 1850, en pleine possession de ses facultés, avec la sérénité d'un honnête homme. Il avait reçu les sacrements de l'Église, entouré des siens pour lesquels il s'était montré toujours le chef de famille le plus tendre. Sa vie s'achevait dans l'exil, comme s'y était écoulée sa jeunesse; mais son âge mûr n'avait pas été stérile pour son pays, et les dix-huit ans de paix, de bonheur et de liberté que lui devait la France lui donnaient droit, ce semble, à une autre fin. Ses dernières paroles furent pour recommander à ses enfants de ne pas se séparer de la reine. Tous ré-

pondirent, en se pressant autour d'elle : « Elle devient notre centre aujourd'hui, nous ne la quitterons pas[1]. » Bientôt ils allaient avec elle se retrouver réunis auprès d'un autre lit de mort, et pleurer ensemble la créature la plus rare, la plus aimée qui fut jamais. S. M. la reine des Belges suivit le roi

1. Après la mort du roi (1850) les amis de la maison d'Orléans demandèrent qu'en vue de toute éventualité, la question de régence reçût une solution immédiate, qui, à un moment donné, pût réunir tous les esprits et ne leur laisser nulle incertitude. Madame la duchesse d'Orléans se prononça de la façon la plus positive contre la possibilité de prendre elle-même la régence, et la crainte que ses raisons, très-vivement et très-nettement données, ne laissassent pas une impression assez durable dans l'esprit de ceux à qui elle parlait, elle voulut les mettre par écrit, et passa plusieurs heures à dicter un Mémoire où elle explique tous les motifs qui la rendaient impropre, selon elle, à la régence (la religion était l'un des points indiqués). Elle conclut en disant que c'était à la reine qu'on devait la confier. Ce Mémoire existe, et témoigne une fois de plus de son respect pour la reine, comme de la façon élevée dont elle envisageait toutes choses.

après bien peu de semaines. L'effet que sa mort a causé en Belgique, son deuil porté par la population entière et jusque dans les plus misérables hameaux, sa mémoire vénérée et passant presque déjà à l'état de légende, chacun se le rappelle; mais le vide que sa perte a laissé dans sa famille, la place qu'elle y tenait, personne ne le sait assez.

« Vous dépeindre », écrit le 12 octobre Madame la duchesse d'Orléans, « l'abandon où nous nous sentons tous, après avoir perdu notre seconde Providence sur cette terre, est inutile ! Dieu nous a enlevé notre ange; il sait ce qui est bon, mais ses desseins sont bien impénétrables ! Le malheur qui nous frappe n'atteint pas seulement notre cœur; chaque jour nous en fera plus comprendre la portée. Nous pleurons en elle non-seulement une amie, mais un appui. Depuis que cet ange tutélaire ne veille plus sur moi, l'isolement a de nouveau envahi mon existence, et je

me renferme dans une muette affliction, craignant même d'aimer ardemment ceux qui me restent encore sur cette terre : car Dieu m'a enlevé pour la quatrième fois dans ma vie les êtres qui possédaient toute mon affection. Cette lugubre pensée me fait parfois frémir pour mes enfants, qui ne sont encore aujourd'hui qu'un objet de sollicitude, mais qui, du jour où ils deviendront des amis passionnément aimés, subiront peut-être le sort que mon amour a porté à d'autres êtres chéris. Blâmez-vous ces pensées? Soyez indulgente, n'y voyez que le résultat d'une succession de malheurs; aidez-moi à prier Dieu d'adoucir l'amertume des maux dont il m'abreuve. Si vous pouviez voir notre mère! si vous pouviez entendre ses paroles de soumission et de foi qui étonnent nos cœurs! C'est vraiment la femme forte. Elle ne vit plus qu'au ciel. Son unique pensée est d'y voir arriver ses enfants et de s'y préparer elle-même. Elle est à cent pieds au-dessus

des souffrances humaines, parce que Dieu la soulève et la fortifie... Hélas! je renonce à l'imiter, et je prie Dieu de me pardonner le degré de tristesse dans lequel m'a plongée cette perte. »

Deux ans se passèrent sans que rien vînt interrompre la tristesse monotone de l'exil, aggravée par de si cruels malheurs. La vie de Madame la duchesse d'Orléans se partageait entre Eisenach et l'Angleterre : c'est en ce dernier lieu que lui parvint la nouvelle du 2 décembre.

Aussi longtemps que le sort de la France était resté incertain, que la forme du gouvernement, le choix de la famille à laquelle il serait confié, n'avaient été qu'une question secondaire, tandis que les droits de la société elle-même couraient risque d'être méconnus, elle avait suivi la lutte avec angoisse, nous

le savons, mais avec espérance aussi[1]; et cette espérance vague, qu'elle ne désirait même pas voir se réaliser promptement, suffisait à animer sa patience, à colorer l'horizon lointain, à lui donner des ailes pour traverser l'espace qui l'en séparait.

Au 2 décembre, la surprise, l'incertitude sur la ligne à suivre, l'anxiété pour ses amis émurent toutes les puissances de son âme; mais quand elle comprit qu'une période nouvelle, d'une durée indéfinie, allait s'ouvrir, elle fut saisie d'une tristesse profonde, presque amère. Elle, si forte, éclatait parfois; le bonheur ne l'avait pas dominée, elle était

1. « L'espérance ne s'affaiblit pas dans mon cœur; je l'ai pour l'avenir de mes enfants; je n'en demande pas la réalisation pour le présent, et même je voudrais l'éloigner si les événements dépendaient de moi. Pour le moment, je me borne à faire des vœux ardents pour ce pays si malade, et je me renferme dans les devoirs sacrés que Dieu m'a laissés, trouvant une consolation dans le développement de mes enfants, et dans la constante sollicitude qu'ils me donnent. »

restée maîtresse d'elle-même dans le danger, paisible dans les plus grands malheurs et résignée sous la main de Dieu. Aujourd'hui, elle le cherchait, et sa paix ne se faisait plus sentir. Elle aurait voulu se soumettre, mais son cœur se révoltait. « Tout me fait mal, » disait-elle, » oui, tout, jusqu'à la sainteté de l'admirable reine. Je m'irrite de ne la pas voir indignée. Elle a un mot d'indulgence, de charité pour chacun. Moi, je ne puis... » Et des larmes lui échappaient. Étaient-ce les larmes de l'ambition trompée? Non, si par ce mot l'on entend les désirs mesquins et les préoccupations égoïstes; oui, si l'on veut dire cette tristesse d'une âme dévorée par l'ardeur d'un dévouement devenu sans objet, le sentiment profondément mélancolique d'une destinée qui n'a pu s'accomplir, plus encore d'un avenir sans but s'ouvrant pour ses fils, inutiles à leur pays et à leur cause. Elle s'épuisait dans une lutte intérieure, entre sa foi qui lui défendait de donner entrée dans

son âme à l'amertume et une indignation patriotique bien justifiée par les faits, mais, qu'aux premiers moments, elle avait peine à ne pas personnifier malgré elle, plus que la foi chrétienne ne le lui pouvait permettre.

A cette multitude d'idées, d'impressions diverses, venait se joindre une sorte d'inquiétude maladive sur ses amis, ses amis qui souffraient pour une cause à laquelle elle-même n'avait plus à offrir de sacrifice nouveau. Son imagination ébranlée lui grossissait les peines de leur exil. Elle les voyait, pour de longues années, loin de leurs familles, de leur pays, dénués de tout. Le besoin de se dépouiller pour eux, de leur faire parvenir des témoignages de sa sympathie devenait presque une idée fixe. L'un de ces exilés racontait avec un sourire, et le cœur bien touché cependant, qu'il avait reçu, aux premiers jours de janvier, un paquet contenant des billets de

toutes valeurs, des pièces d'or de tous pays : elle avait ramassé en hâte ce qui se trouvait sous sa main, dans la pensée que lui et ses compagnons d'exil, sortis de France précipitamment, avant d'avoir mis ordre à leurs affaires, pourraient avoir besoin de quelque argent.

Les décrets du 22 janvier la trouvèrent, quant à ce qui la concernait elle-même, fort indifférente ; au fond, ils lui auraient apporté plutôt une sorte de soulagement, si sa générosité naturelle n'en eût été un peu gênée. « Quant à ce qui nous touche, » écrit-elle peu de jours avant la publication des décrets, « vous savez que nous sommes, Dieu merci, au-dessus de toute atteinte. On a fait bien pis en humiliant notre pays et en persécutant nos amis. La communauté de sacrifices faits à notre chère cause serait donc fort aisée à accepter, si elle ne nous enlevait pas la plus grande consolation du moment. Tant

que le décret n'aura pas paru, je vous prie d'user largement des pouvoirs que je vous ai donnés, je ne saurais renoncer tout à fait à la seule joie qui nous reste dans le malheur. »

Quelques mois s'écoulèrent ainsi, période difficile dont elle avait gardé un pénible souvenir. Devant ses fils, elle retrouvait toute sa force ; elle était gaie avec eux, et savait, avec une merveilleuse intelligence, en ne leur laissant jamais oublier qu'ils étaient hors de leur pays, et dans un temps d'épreuve sérieuse, éloigner toute tristesse inutile, créer une atmosphère brillante autour d'eux, les garantir contre l'ennui, ce fléau des princes, si nuisible au développement des enfants, qui flétrit leurs jeunes facultés plus que de grands malheurs. Mais quand elle était seule, assurée que ses enfants étaient pourvus ou de plaisir ou de travail, elle se laissait assaillir par mille pensées douloureuses, qu'un mot

faisait jaillir comme ces blessures que rouvre un mouvement trop vif. Une fois, prenant congé d'un ami, et le questionnant avec un aimable intérêt, sur chacun des siens : « Comment s'appelle votre fille? » lui demanda-t-elle. « Elle a le nom de Votre Altesse Royale : Hélène, » lui répondit-on. A ce mot, elle fondit en larmes : « Ah ! pourquoi l'avez-vous appelée Hélène? ce nom porte malheur ! » et elle resta quelques minutes sans pouvoir parler.

Pour calmer son agitation intérieure, elle avait recours à une activité physique presque forcée : il semblait qu'elle voulût fatiguer son corps pour reposer son âme; de grandes promenades, un mouvement incessant l'aidaient mieux à détourner le cours de ses pensées, que la lecture et la musique, qu'elle aimait pourtant et sentait bien; mais, ainsi qu'elle le disait avec franchise, une attention soutenue sur des sujets étrangers à ses réflexions habituelles, lui

était impossible. Aucun livre ne s'emparait de son esprit, la prière même ne parvenait pas alors à le fixer. Ce n'est pas que « Dieu ne fût toujours au fond de son cœur ; » mais elle craignait de l'y chercher. Le bouillonnement des eaux à la surface lui cachait ces profondeurs paisibles où se retrouve son image.

Elle avait avant tout besoin de sortir d'elle-même, d'échapper à la réflexion. Le désir lui vint de voyager, d'échanger pour quelque temps « l'atmosphère lourde et énervante de l'Angleterre qui la tuait, » disait-elle, contre un climat plus vif. La fin de 1851 et une partie de 1852 se passèrent entre l'Allemagne, où l'appelait naturellement sa mère, et la Suisse qu'elle aimait de souvenir d'enfance ; mais cette course, entreprise avec toute sorte d'entrain, par les jeunes princes, faillit lui devenir fatale. Aux environs de Lausanne, en un lieu où la route domine un ruisseau alors grossi par les pluies, la voi-

ture versa et roula au fond de l'eau. En un instant les princes surent se dégager et d'un bond sautèrent sur le bord; mais comme ils cherchaient leur mère pour la faire sortir, ils n'aperçurent plus, avec effroi, que ses cheveux flottants sur l'eau. Elle était évanouie, à moitié écrasée sous Madame de V... également sans connaissance; l'eau lui couvrait déjà le visage. On eut mille peines à la retirer. A peine revenue à elle, son premier cri fut un cri de joie en revoyant ses fils sains et saufs près d'elle. Le visage terrifié de ses enfants à la pensée du danger de leur mère; la tendresse enfantine de l'un, contenue de l'autre, la présence d'esprit de tous deux, lui firent une impression bien plus vive que l'accident lui-même. De son épaule cassée, des atroces douleurs endurées pendant le retour à Lausanne dans une carriole dont chaque secousse brisait la pauvre malade, elle en parlait gaiement. Ce qu'elle se rappelait avec émotion, c'étaient les soins de ses fils,

[illegible] la reine, surtout accourant [illegible] Pour une nature aussi [illegible] pourtant une [illegible] pendant plusieurs semaines [illegible] une en triompha. Elle était [illegible] sur son lit, dans cette maison [illegible] malgré [illegible] famille [illegible] toute pé[illegible] pour la gracieuse [illegible]

[illegible] la duchesse d'Orléans fut en [illegible] pour l'Angleterre. Vers le commencement de l'automne, elle eut une traversée dans le Devonshire, la province la plus méridionale de l'Angleterre, dont l'aspect, sur pour le siècle, rappelle un peu l'Italie: mais les brouillards qu'elle dépeint l'y poursuivirent. Depuis le mois de novembre jusqu'au mois d'avril suivant,

elle n'aperçut la belle vue de Kittly, ses forêts d'arbres de toute espèce, son grand lac, communiquant avec la mer, qu'à travers un épais rideau gris et des pluies torrentielles. Ces journées d'hiver, ces longues soirées sans nulle distraction, étaient bien faites pour abattre un esprit doué de moins de ressort. Elle prit ses ennuis en patience ; ou plutôt l'occupation constante des autres, le désir de répandre de la gaieté sur le cercle de personnes qui l'entourait, la maintint elle-même animée. Sa bonne humeur ne se démentit pas. A travers les chemins couverts de boue, elle allait, parcourant les environs, visitant les pauvres familles, s'intéressant aux travaux de la campagne, pour en développer le goût dans ses fils ; vivant elle-même de cette vie naturelle qui retrempe les forces de l'âme, et préoccupée toujours de combattre les inévitables inconvénients d'une éducation isolée et « particulière, » par des connaissances et des impressions réelles.

[illegible] elle au commencement d'avril. Le printemps lui donne des [illegible] les routes sont bordées de haies [illegible] et les bois pleins d'ombre. [illegible] sauvage où la main de l'homme se fait [illegible] et pourtant agréable à habiter. J'ai fait la connaissance des familles du voisinage, qui sont [illegible] et pleines de ressources. »

Elle en [illegible] les [illegible] souvent à Kitly, et pour les mettre plus à l'aise, elle parlait anglais sans prononcer, sans de ses lèvres. Rien de plus [illegible] que son [illegible] de maîtresse de maison. Quelques mots, [illegible] chaque soir, pendant un séjour [illegible] d'elle, nous la montrent sous [illegible] aspect, et donnent une aimable idée des soins, des perpétuelles attentions qu'elle prodiguait à ses hôtes. On y voit, ce qui se retrouve rarement chez une femme, un désir de plaire con-

stant, sans la moindre préoccupation d'elle-même.

Lundi 20 *juin* 1853. « Je venais de me lever et me mettais à ma toilette, quand j'ai entendu frapper doucement à la porte. J'ai vu entrer la princesse, tout habillée déjà, qui venait voir si je ne manquais de rien, si je n'étais pas fatiguée de mon voyage. Elle s'est assise; nous avons commencé à causer, puis on est venu l'avertir que le médecin était là. Elle m'a quittée bien vite pour monter avec lui chez une femme de chambre malade : celle-ci est Allemande; le médecin ne parle qu'anglais; elle allait traduire les demandes du médecin et les réponses de la malade. Après quelques instants elle est revenue : nous avons repris notre conversation plusieurs fois interrompue par des ordres de maison à donner; puis l'heure d'une leçon d'histoire, à laquelle elle assiste toujours, l'a rappelée auprès de ses enfants. A midi nous nous sommes mis à

table ; nulle recherche là ni ailleurs : tout est simple et agréable, comme elle, à regarder. Il me semble qu'il y a dans l'arrangement de chaque chose ici une certaine élégance relevée. Point de petit luxe, point de ces exagérations de comfort qui indiquent une trop grande préoccupation du bien-être matériel... Les domestiques ont l'air de faire partie de la famille : ils n'ont pas cette tenue contrainte de gens choisis, non pour leur dévouement, mais pour leur bonne mine. Cet intérieur me plairait partout... »

21. « Nous sommes partis à midi de Kittly et revenus à neuf heures du soir, accablés de faim et de fatigue, mais charmés de notre journée. Les chevaux de la princesse étaient malades, ce qui leur arrive quelquefois, car elle ne les ménage guère. Nous avons pris une petite voiture de place : rien de moins brillant que notre équipage.

Nous n'avons pu nous empêcher de rire, la princesse et moi, quand, à l'entrée du parc de Mount-Edgecombe le régisseur de lord Mount-Edgecombe, sachant qu'elle était là, est venu au-devant de nous, monté sur un magnifique cheval anglais, et nous a fait, avec toute sorte de solennité, les excuses de son maître de ne pouvoir venir lui-même. Sa gravité respectueuse contrastait fort avec notre pauvre voiture; mais je me disais qu'à regarder celle qui était dedans, personne ne se serait mépris. Elle paraîtrait ce qu'elle est, sous des habits de paysanne, dans une charrette. Au retour, par mer, le bateau a penché un instant; la princesse a poussé un cri de terreur; j'ai souri en me rappelant de plus sérieux dangers qui ne l'avaient pas fait pâlir. Je remarque du reste que jamais elle ne dit un mot de ces moments de sa vie. Je ne crois pas qu'elle ait conscience de ce qu'elle a eu de courage alors, car jamais elle ne se regarde agir. »

22. « Journée de pluie. Impossible de bouger. Kittly enveloppé dans son linceul de brouillards. Nous ne nous sommes pas quittées jusqu'au soir, et je n'ai pas senti un moment d'ennui. Nous avons commencé la lecture de *Polyeucte*. Elle sent toutes les beautés avec une grande justesse ; mais en deux scènes nous étions à Paris. L'avenir, le passé, le présent de la France, la difficulté de se résigner, le problème du détachement et de l'activité qui la trouble perpétuellement ; nous avons parlé de tout, et le pauvre *Polyeucte* est resté ouvert sur la table.

« Elle m'a demandé de me mettre au piano. « La musique calme mes pensées trop poignantes ; elle détourne mes impressions sans les brusquer. J'ai tant désiré que Paris l'aimât ! » m'a-t-elle dit ; « lorsqu'il avait sept ans, je faisais venir des musiciens pour lui ; je la lui ai fait prendre en hor-

reur. Je voulais hâter le temps pour tout : je voulais qu'il fût vite un homme. »

23. « Course à Torquay; en descendant vers la mer, nous rencontrons un vieux tailleur de pierres chez qui, l'an dernier, la princesse faisait polir des cailloux de toutes couleurs qui se trouvent sur la grève. Elle le reconnaît, et fait arrêter la voiture pour lui dire bonjour et lui faire quelques achats : le pauvre homme s'en va radieux. Elle revient à Kittly chargée de présents pour tous. Donner, donner toujours, c'est le seul luxe qu'elle se permette.

« Le soir arrivent de jeunes camarades des princes. Il n'y avait plus de chambres : la princesse fait préparer des lits dans la bibliothèque, et s'occupe de tout elle-même. »

Dimanche. « Ce matin, au retour de la messe, je

serve est imposée sur le sujet même de ces agitations. Elle nous semble d'autant plus aisée à garder que la discussion, aujourd'hui, serait pour le moins oiseuse. D'ailleurs, fidèles à notre dessein, nous ne cherchons dans la vie extérieure de Madame la duchesse d'Orléans que le reflet de sa vie intime, dans ses idées que ses sentiments. Pas un, nous l'avons dit, qui redoute la lumière. Ce qui nous importe donc, ce n'est pas de faire partager son point de vue, mais de le faire connaître et comprendre, car les sentiments sont la personne même; ils ont une valeur éternelle; les appréciations varient selon le temps et les événements.

Sur une question qui ne pouvait avoir au plus qu'un intérêt d'avenir éloigné, elle a pensé autrement que quelques-uns de ses amis, et que les conseils naturels auxquels elle aurait le plus volontiers cédé sur tout, sauf sur ses devoirs, tels qu'elle les

envisageait. Deux idées ont dirigé toute sa conduite : l'une à l'égard de son pays, l'autre à l'égard de ses enfants. Vis-à-vis de son pays, de cette partie du moins qui n'avait pas voulu le 24 février, elle se croyait engagée par le pacte de 1830, qui confiait à la famille d'Orléans le dépôt de ses libertés ; vis-à-vis de ses enfants, elle se croyait le devoir de garder leur avenir intact et sans engagement. Elle ne se croyait pas libre de disposer de ce qu'elle regardait comme un dépôt entre ses mains, jusqu'au moment où elle en rendrait compte à ses fils.

En vue d'une action immédiate et décisive, si elle s'était crue assurée de l'assentiment du pays, si le bonheur durable de la France, sous un gouvernement libre, s'était présenté à elle comme le résultat de son propre concours, elle aurait été prête, nous pouvons l'affirmer, à ne plus tenir compte de ses préférences, de ses souvenirs, qui se rattachaient pour

elle aux premières et plus vives impressions de sa jeunesse, à sacrifier même ses devoirs de mère et de femme. Ces devoirs, elle ne les aurait fait céder qu'à un devoir plus grand et plus pressant. C'était encore la volonté de son mari qui l'aurait guidée, puisqu'il lui avait appris à subordonner sa conduite aux vœux de la France : elle n'aurait rien enlevé à l'éclat de son nom, puisque ce nom devait participer à la gloire commune de toute la famille des Bourbons. Nulle opposition de principes donc entre elle et ses amis, nul parti pris à l'avance ; une différente appréciation de temps, d'opportunité, de manière seulement.

Mais lorsque toute pensée d'action s'était éloignée, que la France semblait tranquille, ou du moins silencieuse, alors qu'il ne s'agissait plus que d'une combinaison politique, désirable, utile même peut-être aux intérêts de ses fils, mais sans

résultat immédiat pour son pays, elle ne se croyait pas autorisée, comme mère, comme tutrice, à disposer du seul bien qui leur restât, l'indépendance de leur avenir. On pouvait lui répondre sans doute; elle pouvait se tromper, se faire illusion; mais dans ses illusions, il n'y avait rien que de généreux, d'élevé, de parfaitement sincère. Si elle mit à les conserver une certaine persistance passionnée, c'est que de toutes les passions, la plus tenace est celle d'une mère, surtout quand elle s'exalte au souvenir d'une volonté toujours présente et que la mort a fixée. Mais plus ses convictions étaient fermes, plus vivement elle souffrit; car, pour y trouver le calme, elle avait besoin de les avoir communes avec ceux qu'elle aimait, qu'elle admirait, dont elle était fière à tant de titres. Sa tendresse même la porta à s'éloigner. Dans une intimité complète, de tous les moments, en effet, les moindres nuances peuvent devenir une douleur; elles s'apercevraient à peine

en des relations moins unies : l'ardeur qu'on met à les effacer les accroît. A distance, au contraire, le temps, les circonstances se chargent de dissiper ces légers nuages, et l'union se resserre plus étroite, plus affectueuse, plus douce encore. C'est ce qui arriva bientôt; et le dernier retour de Madame la duchesse d'Orléans en Angleterre fut le moment le plus heureux, le plus exempt d'agitation de ses dix ans d'exil, celui où les joies de la vie de famille, qui lui étaient toujours si chères, se firent sentir à elle dans tout leur charme.

L'hiver de 1856, qu'elle avait passé en Italie, avait fortifié sa santé. « L'impression que m'a laissée mon séjour, » écrit-elle de Gênes, « est celui d'une renaissance. Suivez mon exemple; venez sous ce ciel incomparable où vivre et jouir sont une même chose. »

VIII

VIII

Elle quitta Gênes au printemps de 1857 et vint s'établir à Thames Ditton, petit village au bord de la Tamise, situé à peu de distance de Claremont et de Twickenham. Le duc et la duchesse de Montpensier, la princesse de Cobourg et ses enfants s'étaient joints au cercle de famille. On attendait, comme un heureux événement, les couches de Madame la duchesse de Nemours, que jamais on n'avait vue

[illegible] plus [illegible] et, depuis l'exil, plus heureuse. Une union [illegible], fondée sur la sympathie d'esprits et de cœurs également élevés, répandait une grande douceur sur la vie de tous.

La famille se réunissait chaque soir dans une des maisons de Twickenham, de Richmond, de Thames Ditton ou de Claremont. Rien de plus animé, rien de plus sincèrement joyeux que ces réunions, où des enfants de [illegible] ans, beaux comme des anges, pleins de vie et d'ardeur, quoique dociles au moindre signe de leur mère, forçaient leurs parents à la gaieté. La reine approuvait d'un sourire la joie toute franche de cette petite troupe, et ses yeux s'arrêtaient avec quelque orgueil sur chacune de ses filles, venues de pays si différents, d'accents si divers, toutes unies dans un même dévouement au devoir et un même amour pour elle. Il semble que Dieu ait voulu nous montrer une dernière fois ce

que nous avons dédaigné de vertu, de beauté, d'intelligence réuni dans une même famille.

Pour la famille royale, cet été de 1857 fut comme un moment de répit dans la douleur. Jamais depuis 1848 Madame la duchesse d'Orléans n'avait eu des jours aussi doux : elle le sentait avec reconnaissance.

« Je sens un bonheur inexprimable, » écrivait-elle, « en voyant mes fils se développer selon mon cœur, en les voyant se fortifier dans le bien, en voyant leurs jeunes âmes développer une tendresse presque fraternelle, même paternelle pour moi; prenant soin de leur mère comme si elle était confiée à leur sollicitude; et sous ce rapport ma mauvaise santé me rend un grand service. L'âge de mon fils aîné est, selon moi, le plus charmant de la vie d'un homme : il a toute la candeur de la première jeunesse, toute

la droiture de principes non encore froissés, toute la fraîcheur des impressions, et il y joint cependant une fermeté toujours croissante, la réflexion qui supplée à l'expérience et le désir d'avancer, de se perfectionner toujours. Robert commence aussi, quoique plus jeune, à mêler la maturité à la pureté enfantine, et sa nature vive, véhémente parfois, est modérée par la sagesse qui s'accroît de jour en jour. Vous me direz : Vous vous aveuglez sur vos fils. Je vous assure que non ; ce n'est pas être aveugle que de reconnaître les bénédictions que Dieu nous accorde au milieu des souffrances. Je serai toujours fort exigeante, et je désire qu'ils atteignent un but fort élevé. »

Après tant de douleurs et de déceptions, elle était une fois exaucée dans le vœu le plus intime de son cœur. L'œuvre à laquelle elle avait dévoué sa vie avait pleinement réussi : à une affection inquiète,

agitée, succédait un sentiment d'entière confiance :

« Je ne peux exprimer le changement qui s'est fait à l'égard de Paris, disait-elle, ce n'est plus moi qui le protége; je me sens protégée par lui; j'aime à lui voir une conscience séparée de la mienne. Quand il n'est pas de même avis que moi, j'en ai presque de la joie. J'ose le dire, j'ai pour lui du respect. »

Elle n'était pas seule à penser ainsi, et cette déférence qu'obtient à tout âge une nature droite, profonde et sérieuse, se mêlait déjà à l'affection si paternelle que le jeune prince inspirait à ses oncles. L'intimité complète des deux frères rassurait sur leur avenir, quel qu'il dût être.

Cet avenir occupait toujours sa pensée. Son ardeur pour tous les intérêts élevés de ce monde n'avait pas diminué; mais une vie bien remplie, toute

consacrée au devoir, amène toujours avec elle un certain apaisement. Les désirs les plus vifs, les affections les plus passionnées se dépouillent peu à peu de ce qu'elles peuvent avoir de trop personnel.

« Je sens comme des lueurs de complet détachement, » disait-elle ; « l'ambition maternelle disparaît même de mon âme ; mais ces instants sont fugitifs, l'image du ciel s'obscurcit et la vie revient... » Puis elle ajoutait, avec cette parfaite sincérité qu'elle mettait à l'observation d'elle-même : « Ce n'est pas le détachement des choses de ce monde qui est difficile, c'est la préférence pour les choses du ciel. L'action me distrait, les petitesses de la vie m'envahissent. Quelle humiliation de regarder au fond de soi ! »

Nous nous rappelons l'expression de sa physionomie : elle était émue et sérieuse, non pas abattue.

Quelque brisée que fût cette pauvre existence, elle pouvait jouir si vivement; tant de liens la retenaient encore!

« Nous célébrons aujourd'hui, écrit-elle, la naissance de Paris. Il y a dix-neuf ans que Dieu me l'a accordé. Quel souvenir! Mon cœur me semblait trop petit pour contenir tant de joie, et cette joie ne sera jamais troublée par cet enfant bien-aimé. J'ai la confiance de pouvoir dire à la fin de mes jours qu'il n'a jamais fait défaut à mon attente. Toute la famille s'est réunie chez moi : la fête était belle et joyeuse. »

Une fois encore, on put se réjouir à Claremont. Madame la duchesse de Nemours avait donné naissance à une princesse; elle se remettait rapidement; l'enfant était beau comme sa mère, et les esprits, qu'avait un peu gagnés à leur insu la superstition

populaire[1], s'étaient pleinement rassurés, lorsque le 13 novembre, au moment où Monseigneur le duc de Nemours quittait la princesse brillante de santé, souriant à la pensée de se lever le lendemain, Dieu l'appela soudainement, et cette âme si pure remonta vers lui en prononçant son nom.

Ce que fut Madame la duchesse d'Orléans pendant ces cruels jours, ce qu'elle déploya de richesse de cœur et d'ingénieuse sympathie, sa famille le pourrait dire. Elle perdait une amie très-chère; ses émotions étaient bien vives; elle sentit pourtant qu'elle ne devait pas s'en laisser dominer,

1. Claremont passe, dans l'imagination des habitants du pays, pour porter malheur aux enfants qui y naissent, ou à leur mère. C'est là qu'est morte, à la fleur de son âge, la princesse Charlotte, première femme de S. M. le roi des Belges, et depuis, par une étrange fatalité, des accidents funestes s'y sont succédé.

quand près d'elle d'autres êtres, plus directement atteints, lui donnaient de tels exemples de force et de douceur. Elle ne se lassait pas d'admirer dans la reine tout ce que la foi peut ajouter de perfection à une belle âme, qui ne s'abat ni ne se roidit contre le malheur, mais l'accepte avec cette dignité tranquille qu'aucun événement ne peut trouver en défaut. Elle se reprochait de ne parvenir encore ni à se résigner, ni à se dégager, comme la reine, dés soucis de la terre. Son courage n'était pas moindre cependant, mais il avait un autre âge, une autre nature et d'autres devoirs; c'était encore avec la vie qu'elle avait affaire. Jusqu'à son dernier souffle, elle avait besoin d'espérer, d'agir, de répandre le mouvement autour d'elle, comme elle le conservait en elle-même. Ce qu'elle redoutait plus que tout, c'était le découragement. Elle le croyait funeste à de jeunes esprits, et pour les en préserver elle le repoussait loin d'elle. « Je ne veux pas être découra-

gée, » répétait-elle souvent avec une sorte de vivacité; « je sais gré à qui me remonte. » Un jour parcourant des titres de livres sur la table de son plus jeune fils, ses yeux tombèrent sur les *Essais* de Nicole : « Oh! je n'aime pas ce livre pour des jeunes gens, » dit-elle; « il détache trop tôt de la vie et rend incapable de l'action. »

Cette crainte de perdre l'activité nécessaire à la vie, de la voir perdre aux siens, la préoccupait sans cesse, mais ceux qui ont pu s'entretenir avec elle à cette époque ont remarqué qu'il y avait alors plus de volonté dans son animation, que des impressions de tristesse traversaient son âme. Était-ce le sentiment vague de l'affaiblissement de sa santé? Était-elle prise de doutes sur le triomphe des idées auxquelles elle avait dévoué sa vie, consacré l'avenir de ses fils? Quelques illusions l'avaient-elle quittée? Longtemps elle avait cru à une tempête passa-

gère d'abord, puis à un sommeil produit par la fatigue, dont le réveil serait une réaction de dévouement et de regret pour le passé. Parfois elle se demandait avec douleur si elle ne verrait pas un terme à cette indifférence dont la France semblait atteinte pour les idées, comme pour les personnes. Pour elle rien n'était changé : les deux sentiments qui l'avaient soutenue, l'amour pour son pays, la foi dans l'avenir de la cause libérale, subsistaient toujours ; mais ils s'étaient empreints d'une teinte plus grave. Elle jugeait les événements avec plus de calme et moins de confiance, prévoyant le succès possible même, avec trouble.

La nouvelle de l'attentat du 14 janvier la pénétra d'horreur. Elle était effrayée, humiliée presque de l'état moral d'une société où de pareils crimes se pouvaient produire sans qu'une émotion générale et profonde s'y manifestât.

« Cet attentat, » écrit-elle de Richmond, » a été le plus odieux de tous, et on frémit de honte pour l'humanité en voyant à quoi servent les découvertes de la science. Certes, ce n'est pas là la fin que je souhaite à ce régime. J'ai horreur des bénéfices d'un crime... On ne peut pas songer sans une grande émotion à ce qui adviendra après ceci à notre société française. La lutte me paraît inévitable, et elle sera terrible. Notre rôle, à nous, est bien simple et bien modeste. Nous ne pouvons que prier Dieu et exhorter nos fils ; aussi n'y manquerons-nous pas. »

Les pensées religieuses, qui ont toujours tenu une place première dans le cœur de Madame la duchesse d'Orléans, alors même que l'activité de la vie semblait distraire son esprit, la pénétraient de plus en plus. Elle était à la fois trop sérieuse et trop sincère pour aborder ces sujets quand elle se sen-

tait absorbée par des préoccupations du moment, ou quand elle ne pouvait en parler avec un complet abandon; mais elle y revenait par la pente naturelle de son esprit, et plus ses espérances pour cette vie avaient été trompées, plus elle cherchait des ressources dans sa foi; mais que de souffrances là encore! La forme si triste du culte anglican ne plaisait pas à son imagination. Elle n'y retrouvait ni sa langue, ni les formes qui lui rappelaient son enfance et son pays. Elle s'associait, il est vrai, à ses fils, en tout ce que ne lui interdisait pas la doctrine qu'elle professait. Aux jours de fêtes catholiques elle les accompagnait à l'église, faisait régulièrement chaque soir avec eux des lectures de piété, et son esprit, toujours occupé à chercher les points de contact, trouvait dans ces occupations communes une grande joie, une véritable sympathie, même sur les fondements de la foi chrétienne. Mais elle était trop loyale pour vouloir

chercher une complète union de sentiments, là où elle savait que des différences devaient subsister. Elle avait promis de faire de ses fils de fervents catholiques; elle l'avait fait, elle restait protestante. Il ne faut donc pas s'étonner du sentiment un peu mélancolique que le retour du dimanche rendait toujours plus sensible, car elle seule était restée isolée au milieu de tous ces groupes de chrétiens. Tout esprit de controverse, Dieu le sait, est bien éloigné de nous en présence de cette âme si sincèrement, si profondément chrétienne, mais comment ne pas la plaindre d'avoir été privée en ce monde d'une consolation accordée à tous les siens, l'unité dans une même foi !

Durant ces jours qu'on était si loin de croire les derniers de sa vie, la princesse montrait une ferveur croissante. Elle désira former quelques relations exclusivement religieuses, comme si elle

eût voulu se soustraire, par moments, à toute agitation politique et se préparer des secours de résignation et de force pour un dernier acte de dévouement maternel, le plus difficile peut-être. Elle allait volontairement se séparer de ses fils, qui devaient entreprendre une suite de voyages à travers l'Europe. Ce n'était pas sans anxiété qu'elle voyait approcher le départ; mais elle comprenait bien que le moment était venu de se confier aux résultats d'une éducation à laquelle aucun soin n'avait manqué, et à des natures assez fermes et assez bien douées pour ne plus demander une direction de chaque jour. Son œuvre de mère était achevée. Dieu lui a épargné cette séparation d'un jour et lui a voilé l'instant d'une plus longue et dernière séparation.

Au commencement du mois de mai, la princesse fut forcée de quitter la maison qu'elle avait louée

à Richmond : on eut grand'peine à trouver une autre habitation pour le reste de l'été, et il fallut prendre la seule qui restait libre en ce moment.

Camborn-House est situé, comme presque toutes les villas de Richmond, au bord de la Tamise; mais, comme elle est sur le penchant de la colline et fort entourée d'arbres, dont l'ombre s'étend jusqu'aux fenêtres du rez-de-chaussée, l'aspect en est sombre et l'humidité plus sensible qu'ailleurs. En y arrivant, Madame la duchesse d'Orléans remarqua que l'entrée était triste et que les grilles peintes en noir, assez communes du reste dans les habitations anglaises, « ressemblaient aux portes d'un tombeau. »

Elle n'attachait d'ailleurs à ce mot prophétique aucune impression lugubre, et bientôt elle avait donné à Camborn-House un aspect animé et gra-

cieux : des fleurs en abondance, un certain parfum d'élégance, qui la suivait partout, effacèrent promptement l'impression première, et cette maison de douleur n'a laissé à ceux qui l'ont vue avec elle aucun souvenir de tristesse.

Monseigneur le duc de Chartres tomba malade dans les premiers jours de mai : Madame la duchesse d'Orléans ne fut pas sérieusement inquiète. Elle ne se confiait pourtant à personne des soins à lui donner. A chaque moment elle entrait dans la chambre de son fils, et plus d'une nuit se passa sans sommeil. L'agitation d'abord, puis la joie du rétablissement, purent ébranler sa faible constitution ; mais plutôt elle était brisée déjà. Ces causes secondes, si importantes à ceux qui survivent, auxquelles ils s'attachent comme pour nourrir leur douleur, pèsent en réalité bien peu dans ces balances exactes où Dieu mesure nos jours. Une suite d'émotions

trop vives, en usant son corps, lui prêtèrent jusqu'à la fin une force factice qui trompait sur ses forces véritables. Tant de vagues avaient passé sur cette plante délicate ! On ne vit pas venir la dernière lame, plus douce, qui devait l'emporter avec elle.

Le dimanche 9 mai, elle reçut une visite de Paris et s'entretint, avec grande animation, de l'état de la France et des diverses chances de l'avenir. Déjà souffrante d'un rhume, elle se mit au lit le mardi. Dès le début, sa faiblesse fut beaucoup plus grande que ne l'expliquait la nature de son mal : personne cependant ne songeait à s'inquiéter. Une lettre du prince de Joinville, écrite à ce moment, semble seule témoigner d'un vague sentiment de trouble. Mais autour d'elle, tout en lui prodiguant des soins minutieux, qu'une santé si faible rendait toujours nécessaires, l'on n'eut pas l'idée d'un danger : elle moins que personne.

Le jeudi matin, jour de l'Ascension, comme madame de B***, qui la quittait à peine, s'était hâtée d'aller à l'église avant son réveil pour revenir plus vite auprès d'elle, la princesse lui en fit des reproches : « Pourquoi vous êtes-vous levée de si bonne heure? Avez-vous pensé à prier pour moi? — Oui, comme chaque jour : je demande à Dieu le bonheur de Madame et de ses fils; mais Madame me le pardonnera, je n'ose jamais exprimer des vœux plus précis. — Vous avez raison, reprit-elle, c'est ainsi qu'il faut prier; nous savons si peu ce qu'il nous est bon d'obtenir. »

Des quintes de toux, suivies de syncopes et de crises nerveuses, revinrent plusieurs fois dans les journées du samedi et du dimanche. A peine remise, elle reprenait la conversation avec sa vivacité ordinaire, surtout quand ses fils entraient dans sa chambre. Le médecin la suppliant de ne pas tant

parler : « Laissez-moi au moins les regarder, » lui dit-elle.

On ne pouvait obtenir qu'elle se laissât traiter en personne malade, tant elle craignait d'arrêter ou de gêner la vie autour d'elle : d'ailleurs elle ne se sentait pas atteinte. Dans un moment où les angoisses nerveuses étaient le plus pénibles, elle demanda à son amie de tenir ses mains dans les siennes, ce qui la soulageait ; mais aussitôt, se retournant vivement vers le médecin : « N'est-ce pas contagieux ? » lui demanda-t-elle. Les premiers jours elle n'avait pas voulu qu'on la veillât ; quand elle y consentit, la crainte de fatiguer ses femmes lui fit désirer d'appeler une garde. On avait pensé à lui faire venir de France la sœur du Bon-Secours qui avait été auprès du roi pendant sa dernière maladie ; mais elle se rappela l'établissement des Diaconnesses, également consacrées au soin des malades,

disant : « J'aurais aimé à me faire soigner par cette bonne sœur, mais je désire faire quelque chose pour mon culte et je crois bien de m'adresser à nos diaconesses. » La lettre, écrite aussitôt, n'eut pas le temps d'arriver à Paris.

Le lundi 17 mai, vers midi, elle fut prise de suffocations et de faiblesses : elle resta quelque temps immobile, presque sans vie. Comme on la priait de se soulever, dans l'espoir qu'elle respirerait avec moins de peine étant assise, elle répondit avec une extrême lenteur : « Je ne peux plus. » La crise passa cependant et elle, si clairvoyante, ne s'aperçut pas du trouble peint sur tous les visages. Elle se montrait si tranquille, le médecin lui-même la trouva si calme, que l'on se rassurait.

La journée se passa sans nouvel accident : elle s'assoupit par moments sous l'effet des remèdes

donnés contre la toux. Dans ce demi-sommeil, on lui entendit prononcer quelques paroles sur une sorte de cantilène rhythmée : tout ce qu'on put saisir fut ceci : « Mes parents sont enterrés dans un terrain qu'on a acheté... » Mais quand elle s'éveilla, ses idées étaient aussi nettes que de coutume. Elle demanda ses fils : « Il y a longtemps que je ne les ai vus. » On lui répondit qu'ils n'étaient pas rentrés pour la laisser reposer ; elle reprit : « Je ne voudrais pas qu'ils crussent que je les néglige. » Cette pensée fit sourire.

Le lundi soir, on vint à prononcer le nom de la France ; elle dit quelques paroles avec une sorte d'exaltation ; puis elle se tut : sa faiblesse était excessive. On se retira de bonne heure ; elle prit congé de ses enfants avec ses paroles accoutumées : « Dieu vous bénisse, mes enfants. » Ces accents sont les derniers qu'ils retrouvent

dans leur mémoire. Ils la quittèrent sans crainte.

M. de Mussy commençait pourtant à s'effrayer de voir les forces déclinant sans cesse, après même qu'il lui eut fait prendre quelque nourriture et un peu de vin. Encore à ce moment, attentive et gracieuse aux autres comme toujours, la princesse s'adressant à la femme qui la servait, lui dit : « Vous avez, aussi bien que moi, besoin de forces; buvez ce vin. » Et elle lui tendit le verre.

Elle insista plusieurs fois pour que tout le monde allât se coucher. « Je crois que je pourrai dormir, si bien dormir, » dit-elle en appuyant sur ce mot. On s'éloigna. Comme son amie s'était retirée derrière le rideau de son lit et se croyait cachée, la princesse appela le médecin et lui dit : « Faites-la donc asseoir, monsieur de Mussy; je la vois dans la glace, toujours debout... »

Tous les quarts d'heure on devait lui faire prendre des potions et des aliments pour combattre la faiblesse, et jamais elle ne se plaignit d'être dérangée; mais, à chaque fois, elle répétait doucement : « Je vais si bien dormir. »

Le médecin s'approcha d'elle pour lui tâter le pouls. S'étonnant de tant de soins : « Vous me croyez donc bien malade? » dit-elle. M. de Mussy, déjà troublé, éluda la question et reprit : « Et vous, Madame, comment vous trouvez-vous? — Mais, pas mal : j'ai été bien souvent ainsi... Je voudrais me reposer... »

M. de Mussy se retira dans la pièce voisine et écrivit des billets pour donner des nouvelles à Claremont et à Twickenham. Pendant ce temps, le silence était profond, si profond qu'une amie restée près de la porte fut traversée d'un affreux pressen-

timent. «Il me semble qu'on est bien silencieux ici,» dit-elle à M. de Mussy. Il rentra dans la chambre de la princesse, jeta un regard sur elle et sortit en levant les bras au ciel. Le passage d'une vie à l'autre avait été si doux que les deux femmes restées près de son lit, les yeux fixés sur elle, n'avaient pas aperçu une altération dans ses traits, un changement dans sa physionomie; seulement son visage avait pris une blancheur plus mate.

On voulut douter encore; une amie la tint pendant quelque temps dans ses bras, pendant qu'on courait chercher les princes. Que dire de ces moments!...

On a veillé quatre jours près de cette chère dépouille. Des voyageurs venus de France demandèrent à la regarder encore : ils se pressaient dans cette chambre, priant, et pleurant celle dont si

souvent ils avaient reçu la bienvenue. Elle semblait leur sourire encore, et jamais ceux qui l'ont vue ne pourront oublier l'expression de paix, la jeunesse presque enfantine revenue sur son visage. Elle se reposait enfin, « cette ardente exilée. »

Le samedi 22 mai elle a quitté sa demeure, entourée, non d'indifférents qui vinssent lui rendre un hommage de respect, mais d'amis désolés. La foule eût été plus grande encore aux Tuileries, elle n'eût pas été composée de cœurs plus émus : les sanglots éclataient à tous les étages de cette simple maison de Richmond ; et sur toute la route que traversait le triste cortége, les drapeaux aux couleurs françaises, les fenêtres des chaumières fermées en signe de deuil, montraient quelle sympathie elle avait su inspirer autour d'elle.

Elle a été déposée à Weybridge, entre la jeune et

charmante princesse que Claremont pleure encore et le roi que nos regrets nous ont appris à connaître enfin. Sans la noble intervention de l'évêque du diocèse, cette place provisoire lui eût été refusée, et ce pauvre corps n'eût trouvé d'asile ni dans son pays adoptif, ni dans celui où le sort l'avait jetée. Ce saint prêtre n'a pas cru devoir moins faire pour une princesse exilée qu'il n'eût fait pour une reine de France. Elle est là, près des siens : leurs prières l'y viendront chercher.

Si dans ces pages une pensée, un mot, fût-ce un seul, avait blessé une opinion, contristé une personne, puisse le blâme en retomber sur la main qui les a tracées; et que nul sentiment amer ne s'arrête sur celle qui n'a voulu garder dans son cœur que des sentiments de paix, qui, non sous l'impression prochaine de sa fin, mais dans ces années où une vie active semblait encore s'étendre devant elle, a pardonné à tous ceux qui avaient

pu l'affliger, et a demandé à tous ceux qu'elle avait pu affliger elle-même de n'en pas garder le souvenir.

Si les éloges donnés à Madame la duchesse d'Orléans ont paru empreints d'exagération, nous n'essaierons pas de nous défendre. Nous l'avons voulu peindre telle que nous la retrouvons dans notre cœur. Nul ne peut répondre que de ses intentions. Aussi bien, nous ne prétendrions pas à l'impartialité si, pour l'atteindre, il nous fallait cesser un instant de l'aimer. Nous demanderons seulement que l'on veuille lire, en toute sincérité d'esprit, sans légèreté comme sans prévention, les propres paroles de Madame la duchesse d'Orléans, et si nous ne nous trompons pas, ce testament, résumé de toute elle-même, paraîtra justifier, dépasser peut-être ce que nous avons pu dire de la grandeur de son âme et de l'infinie tendresse de

son cœur. Dieu veuille qu'alors une pensée attendrie s'élève vers elle et aille réjouir son âme dans ce séjour de paix, où toute affection demeure et d'où la souffrance seule est bannie !

FIN.

TESTAMENT

DE MADAME

LA DUCHESSE D'ORLÉANS

TESTAMENT

DE MADAME

LA DUCHESSE D'ORLÉANS

Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

Je recommande en mourant mon âme à Dieu, et j'implore au nom de Jésus-Christ sa miséricorde infinie, en lui demandant de me recevoir dans les demeures éternelles et de m'y réunir à ceux que j'ai pleurés sur cette terre.

Je laisse ma bénédiction maternelle à mes fils chéris et je prie le Seigneur de les guider au travers de la vie, de leur donner des jours prospères et de leur accorder la félicité éternelle, quand ils auront noblement

accompli leur destinée ici-bas. Je leur adresse mon dernier adieu, en les remerciant du bonheur qu'ils ont répandu sur mon existence.

Je prie la reine d'agréer la dernière expression de ma respectueuse reconnaissance, je dis adieu à ma mère à qui je dois tant, à mes frères et sœurs auxquels j'ai toujours voué une affection sincère, à ma famille maternelle dont l'affectueuse hospitalité a diminué, pour mes fils et pour moi, l'amertume de l'exil, à mes amis et serviteurs, dont la fidélité dans le malheur m'a inspiré un reconnaissant attachement, à cette France enfin, que j'ai tant aimée et où les années les plus heureuses de ma vie se sont écoulées.

Je recommande à mes fils de ne jamais oublier que la crainte de Dieu est le commencement de toute sagesse, qu'elle est un guide et une lumière dans la prospérité et un appui dans l'infortune. Qu'ils restent fidèles aux préceptes de leur enfance; qu'ils restent fidèles aussi à leur foi politique. Qu'ils la servent, soit par leur constance dans l'adversité et l'exil, soit par leur fermeté et leur patriotisme dévoués lorsque les événements les rendront à leur pays. Que la France rendue à

sa dignité et à sa liberté, que la France constitutionnelle puisse compter sur eux pour défendre son honneur, sa grandeur et ses intérêts, et qu'elle retrouve en eux la sagesse de leur aïeul et les qualités chevaleresques de leur père. Ils se souviendront toujours des principes politiques qui ont fait la gloire de leur maison, que leur aïeul a fidèlement servis sur le trône et que leur père (son testament en fait foi) avait adoptés avec ardeur. Ses dernières directions ont été la règle de leur éducation.

En quittant ce monde, je recommande mes fils à la reine. Mon fils bien-aimé le comte de Paris sera émancipé au moment où mon testament entrera en vigueur; néanmoins, je compte sur l'influence morale de la reine et sur son autorité respectée pour me remplacer auprès de lui ; je compte également sur sa sollicitude maternelle pour la prier d'accepter la tutelle de mon fils bien-aimé le duc de Chartres. Elle ne saurait lui sembler trop lourde, car je demande à mes frères d'aider la reine dans l'administration de la fortune de leurs neveux. Je connais les sentiments qui les animent pour les enfants de leur frère tant regretté, et je suis sûre qu'ils leur témoigneront toujours une sincère affection.

Je recommande à mes fils de rester toujours étroitement unis, l'union indissoluble des deux frères étant la condition de leur force et de leur bonheur mutuel. Je désire que mon fils aîné, du jour où l'âge légal le lui permettra, prenne part au conseil de famille chargé de veiller sur les intérêts de son frère cadet.

Je désire aussi que les amis fidèles et éprouvés qui ont entouré mes fils, et qui, après avoir été les amis dévoués de leur père, n'ont cessé de nous donner des preuves d'attachement dans le malheur, continuent à rester auprès d'eux [1].

... Ma volonté expresse étant que mes biens, que les valeurs qui les composent, que tout ce qui a pu et dû m'advenir légalement, que tout enfin ce dont je puis disposer soit également partagé entre mes deux fils, c'est dans cette intention que je partage entre eux aussi également que possible les objets suivants que je possède, en laissant :

1. Les passages omis dans le testament n'ont trait qu'à des dispositions d'affaires.

Au comte de Paris,

Mon collier de perles à quatre rangs, qu'il donnera, je l'espère, un jour à la comtesse de Paris; les six pendeloques en diamants avec le chaton, l'album rouge contenant la belle collection d'aquarelles d'artistes français ayant appartenu au duc d'Orléans, toutes mes fourrures, le tableau de Scheffer, les *Saintes Femmes*.

Au duc de Chartres,

Ma parure de perles composée de broches, d'épingles, de boucles d'oreilles, de bracelets et d'un diadème. Cette parure me provient de sa marraine, ma tante Adélaïde. Mon bracelet de rubis légué par la reine des Belges, deux boutons en rubis, la bague en saphir et la bague en rubis, ma belle coupe en lapis, le livre d'Heures que son père avait fait faire, le nécessaire d'armes et mes dentelles. J'espère que les bijoux et les dentelles pourront servir à la duchesse de Chartres.

Je laisse outre ces objets, comme souvenirs :

Au comte de Paris,

Le grand portrait de son père par Ingres, le buste

en marbre de son père par Jollet, le grand tableau des *Portes-de-Fer* par Dauzats, le petit tableau du *Col de Teniah* par Philippoteaux; tous les manuscrits, papiers, lettres, petits livres de notes de son père, ainsi que les lettres de son père à moi adressées. Je sais qu'il regardera toujours ces papiers comme un précieux trésor, et je pense qu'il pourra en disposer un jour avec choix pour faire connaître celui que la France a pleuré sans en avoir connu cependant tout le mérite. Je lui laisse les portraits de mes deux mères, l'aquarelle de Winterhalter, représentant la reine avec les enfants du duc de Nemours, le portrait à l'huile du duc de Chartres par Winterhalter, le beau poignard fait par ma belle-sœur la duchesse de Wurtemberg pour le duc d'Orléans, deux des albums contenant les dessins de son père, la psyché qui m'a été offerte par la ville de Paris à l'occasion de mon mariage, la statuette équestre en bronze de son père sur un socle de marbre noir, la grande pendule de Béquet, qui a sonné l'heure de sa naissance, ainsi que la garniture de cheminée qui l'accompagne, le coffret incrusté qui contient la montre de son père et plusieurs autres souvenirs, l'étui contenant le cachet et les couteaux en vermeil qui me servent toujours, la moitié des belles gravures d'après le portrait de son

père, par Ingres, la petite aquarelle du duc d'Orléans à cheval, d'après H. Vernet, l'un de mes quatre beaux éventails, mon éventail de mariage en filigrane qui a déjà servi à la reine, son hochet qui a servi à tous les enfants de la reine, mon bracelet contenant un portrait de son père destiné à sa femme, mon prie-Dieu sculpté contenant le masque de son père, mes papiers, lettres, petits livres de souvenirs que j'ai laissés en Angleterre, l'épée de son père qu'il portait le jour de sa mort, la palme qui lui fut donnée par sa division au retour des Portes-de-Fer.

Je laisse comme souvenirs au DUC DE CHARTRES :

Le portrait équestre du duc d'Orléans par de Dreux, le petit portrait de son père par Ingres, le grand tableau du *Col de Teniah*, par H. Vernet, la tête en marbre de son père, d'après le mausolée de Triquetti, l'aquarelle de la reine, par Winterhalter, mon portrait, par Henriquel Dupont, ma garniture de bureau (vase, porte-plumes, écritoire en vermeil), la miniature de sa marraine, ma petite montre, le carnet en écaille et or orné des portraits de la famille, l'un de mes beaux éventails peints, le bracelet orné de son portrait et de celui de

son frère, destiné à la duchesse de Chartres, l'aquarelle d'Eugène Lamy, représentant la *Revue des Chasseurs d'Orléans aux Tuileries* (1840), le grand portrait du comte de Paris enfant, par Winterhalter, deux des albums contenant des dessins du duc d'Orléans, l'autre moitié des gravures d'après le portrait de son père, par Ingres, l'*Arc de triomphe de Dymilah* par Dauzats, mon orgue d'Alexandre, ma corbeille de mariage en Boule, une statuette équestre en bronze de son père, avec les deux vases en bronze qui l'accompagnent.

J'indique sur une liste spéciale les souvenirs que je prie ma famille et mes amis d'accepter comme un dernier témoignage d'affection et je demande à mes fils de se partager le reste des objets que je puis laisser comme albums, bronzes, livres, meubles et petites bagatelles...

Ayant à cœur la prospérité de notre maison, je veux, dans le cas où, par des malheurs improbables mais possibles, c'est-à-dire par le prédécès de mes deux fils, morts avant moi sans avoir laissé d'héritiers directs, je deviendrais propriétaire d'une partie de leurs biens, que les biens que je laisserais soient partagés entre les

princes de la maison d'Orléans, et, à leur défaut, entre les princes leurs fils...

Quel que soit l'exil où mes jours se terminent, et quelle que soit la tombe que j'y trouve, je demande à mes fils et à leur défaut à mes héritiers, de faire rapporter mes cendres en France lorsque notre famille y sera rentrée, et de les faire déposer dans la chapelle mortuaire de Dreux auprès de la tombe de mon époux.

Je termine ici mes dernières volontés en assurant de mon pardon tous ceux qui m'ont offensée ou affligée, et en demandant à ceux que j'ai pu offenser ou peiner de ne point m'en garder le souvenir.

Ma dernière parole est pour mes fils bien-aimés, une prière et une bénédiction[1].

Signé : HÉLÈNE, DUCHESSE D'ORLÉANS.

Eisenach, ce 1er janvier 1855.
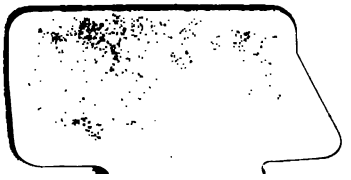
PARIS — IMPRIMERIE J. GRAVE, RUE SAINT-BENOIT, 7.